HEBDOS
131e ANNÉE
NO 23
MERCREDI
28 SEPTEMBRE 1983
3 CAHIERS
40 PAGES
50¢

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'amérique.
130e anniversaire
Hebdo de l'année au Canada

Une nuit sans peur...

Une centaine de femmes prirent part à la manifestation organisée le vendredi 23 septembre contre la violence qui leur est faite, pour briser le silence qui entoure le viol ainsi que leur isolement. Après un rassemblement au Parc Casimir-Dessaulles, les manifestantes ont traversé le pont Barsalou ainsi que les tunnels Bourdages et Laframboise... Après la manifestation, les femmes ont décidé de fêter ensemble, au Café féminin.

Justice

Six malfaiteurs pris la main dans le sac...

Au cours du dernier week-end, les policiers eurent la main heureuse, façon de parler, puisqu'ils ont réussi à mettre la main au collet de six malfaiteurs pris en flagrant délit.

On fait main basse sur les recettes

À un moment indéterminé, au cours de la fin de semaine, les recettes d'une épicerie ont été volées et le mystère le plus complet semble entourer le "modus operandi" des voleurs et leur personnalité.

Une surprise désagréable !

Sa plaque minéralogique expirée, il n'allait pas imaginer que cela lui apporterait des ennuis allant jusqu'à la confiscation de son véhicule... Et pourtant, c'est bel et bien ce qui lui arriva.

Autres nouvelles (page A-8 et A-9)

Centre manufacturier :

Une "grève" sans consultation dure 48 heures

(page A-3)

Hydro-Québec :

Une école internationale

Dans le cadre de projets de coopération internationale, cinq employés de la compagnie Énergie électrique de Côte-d'Ivoire ont participé à un stage de formation technique à l'École des monteurs d'Hydro-Québec, à Saint-Hyacinthe. Leur objectif est d'adapter les méthodes de grimpage et de travail avec les outils isolants pour préparer un programme de construction et d'entretien de lignes en milieu rural. Dans l'ordre, Gbabé Adji, instructeur; Sakho Sidy, responsable de la formation à l'École des métiers électriques (Côte-d'Ivoire); Pokou Tano, monteur de transport; deuxième rangée, Yassi Ziri Célestin, chef d'arrondissement et Touré Mamadou, agent technique en distribution. (page A-10)

Du 9 au 15 octobre :

Pour un hiver sans tragédie !

Comme à toutes les années, l'arrivée de la saison froide est accompagnée de la Semaine de prévention des incendies puisqu'un nombre important de sinistres est relié au chauffage des habitations. Sur la photo, le directeur Marcel Frenière, le maire Rhéaume et Jacques Desrosiers, technicien en prévention, au moment de la proclamation officielle. (Voir article page A-8)

Sports

Soccer :

Les tournois de sélection

(page B-1)

Les Expos sont encore éliminés

(page B-2)

Des jeunes qui voyageront...

(page B-4)

À lire

Pour secourir les grands accidentés

Un médecin maskoutain est à mettre au point un système pour venir en aide aux grands blessés de la route tout en assurant de meilleures chances de survie. (page A-5)

MRC Acton :

Les dissidents veulent des accords écrits

Ceux qui sont d'accord pour que les paroisses de la MRC Acton Vale qui font partie de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe restent dans cette position veulent avoir des garanties écrites après les déclarations verbales des ministres et députés. (page A-5)

Communications :

Un bureau bien identifié pour très bientôt

Le local serait trouvé et dans quelques semaines à peine, Communications-Québec aurait pignon sur rue à Saint-Hyacinthe. Histoire de faire en sorte que les déclarations ministérielles et autres informations gouvernementales ne se perdent pas dans le dédale des média... (page A-2)

St-Thomas :

La vitesse à 60 km/heure

(page A-2)

Environnement :

Un bureau vide pour la visite d'un ministre !

page A-3)

St-Jean et Fils :

Le conflit a des échos sur le plan national

(page A-3)

Envoi missionnaire

Il y a quelques jours eut lieu au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de Mgr Louis Langevin, un envoi missionnaire dicoésain. À cette occasion, Mgr Langevin a souligné le départ de 46 missionnaires pour les pays en voie de développement. Au nombre des misionnaires, on retrouve l'abbé Réal lanoie, prêtre, originaire de Saint-Hugues et en mission au Brésil; l'abbé Rosaire Fafard, prêtre, originaire de Saint-Nazaire et en mission au Sénégal; l'abbé Jean Deslandes, prêtre, originaire de Saint-Hyacinthe et en mission au Sénégal; le père Jacques Girard, de Ste-Rosalie, au Lesotho; frère Bernard Perreault, de Saint-Jude, au Zimbabwe; frère Jean-Bernard martin, de Saint-Pie, en Haïti; soeur Doris Riendeau, de Saint-Barnabé, en Haïti; soeur Germaime Rainville, de Ste-Rosalie, au Brésil et frère Réal Ledoux, de Saint-Hyacinthe, au Sénégal.

Sommaire

Annonces classées ..... C-10 à C-16
Service des loisirs B-6
Recettes C-2
Spectacles ..... B-9 à B-11
Sports ..... B-1 à B-5
Agriculture C-6
Avis de décès C-16
Quelques pages B-11

On veut une Maison de Jeunes

Par Alain Rodier

On aura beau affubler Saint-Hyacinthe de titres ronflants, du genre "ville du miracle économique", la situation des jeunes y est aussi catastrophique qu'ailleurs.

Chômage, délinquance, problèmes de drogue et d'alcool, prostitution, sont aussi le lot des jeunes de la région de Saint-Hyacinthe. Et au lieu de verser l'habituelle larme sur le sort des jeunes et d'y aller de voeux pieux, il serait peut-être grandement temps que les pouvoirs publics s'attaquent au problème.

Il serait grandement temps en tout cas qu'on implante à Saint-Hyacinthe une Maison de Jeunes, comme on en compte pas moins d'une soixantaine à la grandeur du Québec. Ce n'est peut-être pas la panacée, "la solution" à tous les problèmes que vivent les jeunes, mais "ça s'avère un réel besoin dans le milieu à Saint-Hyacinthe"

Telle est du moins la conclusion contenue dans le Dossier-Jeunesse que vient de présenter le groupe Action-Jeunesse-Saint-Hyacinthe qui s'est penché depuis quatre mois sur "la réalité des jeunes" dans la région maskoutaine.

Une Maison de Jeunes qui s'adresserait aux "12 à 18 ans" et qui se veut "une approche communautaire où l'on vise une plus grande autonomie du jeune", dixit Action-Jeunesse. Et surtout une ressource qui ne ferait pas double emploi avec les Centres d'accueil et les services de loisirs organisés où, la preuve a été faite ailleurs, on ne retrouve pas cette clientèle des Maisons de Jeunes.

Le besoin est évident : pas moins d'une centaine de jeunes auraient manifesté leur intérêt face à l'implantation d'une telle maison au cours des rencontres tenues par Action-Jeunesse (regroupement des responsables d'un projet Relais et d'un projet subventionné par le CRSSS). Et un sondage mené dans les écoles secondaires de la région révèle que 85% des jeunes désireraient avoir un lieu bien à eux, de renchérir Action-Jeunesse.

Parce que, comme partout, la situation des jeunes à Saint-Hyacinthe, elle n'est pas très rose et Action-Jeunesse parle même "d'avenir bouché". Le problème du chômage, il est dramatique, on le sait trop bien. Le taux de chômage des jeunes de Saint-Hyacinthe serait passé de 20% à plus de 25% en 1982, peut-on lire dans le rapport du groupe. Ce qui veut dire près de 1 200 jeunes sans emploi.

Bien plus, selon les données fournies par le Centre d'emploi pour étudiants de Saint-Hyacinthe, 72,5% des jeunes de 18 ans et moins n'auraient pas réussi à se trouver un emploi stable à temps complet.

Ca, c'est la pointe de l'iceberg. Les données qu'on peut compiler. Il y en a d'autres plus secrètes. Comme celles touchant la montée de la délinquance. Un domaine où "l'urgence d'intervention se situe vers les jeunes âgés de 14 à 18 ans qui se retrouvent dans les arcades et vivent bien souvent à l'intérieur de structures familiales instables". Ou encore les données reliées à l'alcoolisme et à la prostitution chez les jeunes, deux sujets quasi tabous. Ou pire, celles liées au suicide qui est devenu la deuxième cause de mortalité au pays chez les jeunes de 15 à 30 ans, tout se suite après les accidents de la route.

On manque malheureusement de données précises pour la région de Saint-Hyacinthe, mais il ne faut pas être devin pour savoir que les problèmes existent aussi ici. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rendre au Centre d'emploi ou au bureau d'aide sociale. Ou encore dans les parcs de la ville.

À Saint-Hyacinthe, sur une population avoisinant 38 500 habitants, on compte plus de 5 800 jeunes qui ont entre 10 et 17 ans. On leur offre bien sûr des loisirs organisés, on retrouve aussi des institutions comme le Patro Lokal, mais est-ce suffisant ?

Action-Jeunesse ne le croit pas. "Il semble tout d'abord évident que l'implantation d'une Maison de Jeunes vient combler un manque de ressources hors des cadres traditionnels, offrant des activités de loisirs".

"Une Maison de Jeunes ne se veut pas une institution abordant le jeune comme un cas à traiter, un lieu de dépistage des lacunes du jeune, un endroit offrant à tout prix des activités à caractère occupationnel pour les tenir en place" prévient Action-Jeunesse.

Non, une Maison de Jeunes, c'est plutôt un lieu de rencontre où on met l'accent "sur l'apprentissage de la vie communautaire, du pouvoir, de l'utilisation du temps de loisir et de la qualité des relations personnelles" insiste l'organisme.

Et Action-Jeunesse y tient à la maison. On fouille pour trouver un local accessible au centre-ville. On est allé rencontrer les deux députés pour voir si on pouvait compter sur leur appui. Et on se promet bien de cogner aux portes pour obtenir de précieuses subventions. Reste à voir si les organismes officiels voudront faire leur part... s'ils sont conscients que le problème des jeunes à Saint-Hyacinthe est tout aussi aigu qu'ailleurs.

Saint-Thomas d'Aquin

La limite de vitesse ramenée à 60 km/h

Par Alain Rodier

La longue bataille, menée depuis des années par les résidents de Saint-Thomas d'Aquin au sujet de limite de vitesse sur la route 137, aura finalement porté fruit.

Fini le temps où on pouvait écraser le champignon jusqu'à 70 km/h sur la route 137 dans la municipalité de Saint-Thomas d'Aquin. A l'avenir, il faudra surveiller attentivement le tachymètre (le "compteur") de son automobile et s'en tenir à une vitesse maximale de 60 km/h.

Telle est la surprise que le député provincial Maurice Dupré avait en réserve pour les dirigeants municipaux de Saint-Thomas d'Aquin, lors de sa visite de dimanche dernier.

Le changement peut apparaître mineur à première vue, mais il faut savoir qu'on ne boulverse pas facilement les sacro-saintes normes du ministère des Transports, si l'on en croit le député Dupré qui dit avoir exercé de sérieuses pressions auprès de son collègue Michel Clair afin qu'on corrige la situation.

Et la situation, elle était bien inquiétante, jugeaient les résidents de Saint-Thomas, d'autant plus qu'une école primaire est située sur cette artère.

Le problème ne date pas d'hier et a fait l'objet de pétitions dans le passé. La dernière en date de ces pétitions aurait recueilli aux alentours de 500 signatures.

Les élus municipaux étaient bien conscients du problème, mais le hic, c'est que Saint-Thomas étant une municipalité "de paroisse", elle n'avait pas juridiction contrairement aux municipalités "de village", de préciser la secrétaire-trésorière Muriel Archambault. Fallait donc s'en remettre au ministère des Transports du Québec.

Bien sûr, les signataires de la pétition réclamaient que la vitesse soit abaissée à 50km/h, mais au ministère, on a préféré s'en tenir pour l'instant à cette limite de 60km. Pour la bonne raison qu'au moins 30% des usagers ne respectaient déjà pas la limite de 70km, selon ce qu'on a pu vérifier via une "étude très récente", explique le député Dupré.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule bonne nouvelle que M. Dupré avait à divulger, dimanche dernier, puisqu'il a annoncé que le ministère des Transports s'apprêtait à solutionner le problème de circulation à l'intersection des routes 137 et 235 (vers Saint-Barnabé).

On "relocalisera" cette intersection et on installera des feux de circulation. Coût de toute l'opération? Pas moins de 150 000$. Et ça sera fait "dès le printemps prochain", a promis M. Dupré.

Avis aux automobilistes pressés qui avaient l'habitude de rouler à 70 km/h (et même un peu plus) dans la municipalité de Saint-Thomas d'Aquin, il faudra maintenant s'accomoder d'une limite de 60 km/h. Le ministère des Transports a finalement entendu les doléances des citoyens qui réclamaient depuis belle lurette une baisse de la vitesse permise sur la route 137. Lundi, les panneaux de limitation de vitesse n'avaient pas encore été changés, mais ce n'est qu'une question de jours avant que la nouvelle mesure ne s'applique.

Communication-Québec

Le bureau ouvert d'ici décembre ?

Par A.R.

Le bureau régional de Communication-Québec à Saint-Hyacinthe, c'est pour bientôt. Pour très bientôt même !

L'implantation de ce nouveau bureau, qui avait été annoncée avec grand fracas par le ministre des Communications Jean-François Bertrand, elle se fera avant que ne se termine l'année 1983.

"Le dossier sera réglé avant Noël", si l'on en croit les propos du député Maurice Dupré qui a profité de la visite de son collègue Denis Lazure, vendredi dernier, pour expliquer où en étaient rendues les démarches. "Et tu vas avoir mon appui" n'a pu s'empêcher de lancer M. Lazure.

L'affaire est à toute fin utile conclue. Le ministre Bertrand a donné sa bénédiction. Et il ne reste plus qu'à régler la question du local, un local qui devra être situé en plein centre-ville et non plus dans un quelconque racoin du Palais de Justice. Le député Dupré y tient.

Il y tient tellement qu'il est le premier à avouer qu'il est un peu responsable du retard enregistré jusqu'à présent dans cette implantation. Et qu'il n'en a aucun regret. "J'ai tout fait pour que le bureau vienne au centre-ville, au rez-de-chaussée, dans un endroit très visible et très accessible", confesse-t-il. M. Dupré est catégorique : pas question de laisser le bureau au Palais de Justice ou de le transporter au centre d'achats.

Le seul ennui, c'est que les locaux disponibles au centre-ville semblent bien rares pour l'instant. A preuve, un seul propriétaire a répondu à l'appel de soumission et "on a un peu de difficultés à s'entendre sur le prix", d'avouer M. Dupré.

Mais le dossier est engagé sur des rails solides. Le ministère a d'ailleurs embauché, il y a quelques semaines, M. Pierre Rhéaume, à titre d'agent d'information, et ce dernier aura pour mission de coordonner l'implantation de ce bureau régional.

En plus de faire en sorte que Communication-Québec, ce soit autre chose qu'un service téléphonique (dont tout le monde ignore l'existence) ou une liasse de dépliants entassés dans un petit réduit au Palais de Justice.

Le Chèvrethon 1983...

Cette semaine aura lieu le lancement officiel de la campagne de souscription afin de recueillir des fonds pour fournir aux bénéficiaires de l'Hôtel-Dieu des moments de détente des plus agréable et aux jeunes du Patro des récréations encore plus adéquates et enrichissantes. Les organisateurs comptent sur vous..., vous serez tous fiers de porter le macaron de cette année, et le mot d'ordre : "J'ai fait ma part" sera vécu, car vous aurez été généreux pour assurer le succès du Chèvrethon. Une fois par année on vous demande de donner afin qu'en retour on fasse des heureux à l'Hôtel-Dieu et au Patro les jeunes s'amuseront sainement et agréablement.

On se donne le mot, on donne généreusement, et chacun sera heureux de dire avec fierté : "J'ai fait ma part".

Avis aux intéressés...

Les responsables de l'Association pour enfants handicapés de Saint-Hyacinthe tiennent à mettre en garde la population maskoutaine et de la région qu'aucune sollicitation téléphonique n'a été entreprise par ce mouvement au cours des dernières semaines.

En effet, certaines personnes de la région auraient été sollicitées afin de souscrire au développement d'un camp pour enfants handicapés. Selon un porte-parole de l'association maskoutaine, les enfants de la région bénéficient depuis plusieurs années d'un camp mis à leur disposition par le club Richelieu.

Soirée spéciale au Conseil 960

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 960 de Saint-Hyacinthe invitent leurs membres et leur escorte à une soirée hot-dogs mixte, le samedi 1er octobre 1983 à 20 heures.

Cette activité se déroulera en la salle du Conseil 960 située au 2 090, boul. Laframboise. Il y aura dégustation de hot-dogs et musique de danse. Des rafraîchissements seront également à votre disposition.

Le coût d'entrée : votre carte de membre 1983.

RUMEURS DE MA VILLE

Il semblerait que les divers travaux de rénovation au centre-ville ainsi que les travaux d'assainissement des eaux entrepris aux quatre coins de Saint-Hyacinthe aient fait oublier à la vieille bougresse que certains de ses concitoyens mériteraient tout de go un prix "nono". À quelques jours à peine de l'illumination de la rue Des Cascades, Dame Rumeur a décidé de laisser de côté toutes ces nouveautés et de se laisser aller à ses bonnes vieilles habitudes fort appréciées de ses nombreux lecteurs assidus.

* * *

Après mûres réflexions, la vieille a décidé cette semaine d'attribuer le prix "nono" au conducteur d'une impressionnante "minoune" qui a décidé dimanche soir dernier d'épater (pour ne pas dire écraser) les piétons qui se trouvaient sur son chemin. Après avoir dépassé par la droite un paisible automobiliste qui attendait le feu vert, à l'intersection des rues Sainte-Anne et Morison, le récipiendaire du prix "nono" a presque fauché un piéton qui déambulait tranquillement sur le trottoir. Arrêté par une lumière rouge, le temps de bien rincer le moteur de sa voiture, notre conducteur est reparti de nouveau à vive allure semant la terreur sur son passage... Dommage qu'une patrouille de la Sûreté municipale n'ait pas été témoin des acrobaties de ce conducteur "spécial" !

* * *

Le conflit de travail qui perdure dans une entreprise bien connue de la région commence à produire des effets négatifs au fur et à mesure que le temps passe. En effet, le lock out qui dure depuis le début de juin avait été plus ou moins ressenti au cours de l'été pour toutes sortes de raisons. Et il faut bien dire que l'urgence de régler ne semblait pas évidente pour personne. Sauf que contrairement à ce qui se produisit il y a à peine trois ans, septembre est venu et s'en va sans que des progrès sensibles n'aient été enregistrés. Dès lors, les paris vont bon train afin de déterminer jusqu'à quand tout cela traînera. Les mises varient entre le 15 octobre et juin 1984... pas matière à réjouir personne.

D'ailleurs, il se pourrait bien qu'un autre conflit majeur dans l'alimentation se développe rapidement. En effet, le contrat de travail est expiré chez l'un des grands de l'alimentation et les offres sont aussi éloignées des demandes que le sud du nord ! Après les années grasses, voilà que des temps plus difficiles s'annoncent et les "trajectoires" des patrons et des syndicats suivent des plans opposés alors que durant un certain temps, on pouvait parler de course parallèle. Il faut dire que les relations de travail basées sur les oppositions ne peuvent que conduire à ce genre de cul-de-sac. Mais attendons pour voir...

* * *

Dès le jeudi 29 septembre, à un moment bien précis, tous les lampadaires du centre-ville seront réactivés. Déjà, on peut s'attendre à un beau spectacle puisque les travaux complétés ont changé complètement la physionomie du centre-ville. Cela valait la peine de faire tous ces sacrifices, diront certains. Mais c'est bien maintenant que le véritable travail commencera pour tous ceux et celles qui veulent insuffler un nouveau dynamisme au centre-ville. Maintenant, l'image sera plus belle que jamais. Il reste à faire en sorte qu'elle le reste d'une part et qu'elle prospère d'autre part. Plus facile à dire qu'à faire en ces temps difficiles.

* * *

Même si la nouvelle n'a pas été confirmée officiellement, il semble bien que le Groupe Commerce est déjà à établir des plans pour les terrains des anciennes bâtisses de la Penman. Il est encore difficile d'imaginer de quoi aura l'air ce coin de ville quand ces bâtiments vétustes (excellents pour le tournage de films...) auront disparu. C'est un peu toute une partie de l'histoire de la ville qui sera ainsi transformée. Il pourrait être question d'utiliser ces terrains pour redonner cette partie de la rivière aux Maskoutains tout en utilisant des parcelles à des fins commerciales. La vieille brûle de curiosité en attendant que tout cela prenne forme !

PROVINCIAL

Date du tirage :
23 septembre 1983

3820746	500 000$
820746	50 000$
20746	1 000$
0746	100$
746	25$
46	10$

MINI-LOTO

649655	50 000$
49655	5 000$
9655	250$
655	50$
55	5$

LOTO-PERFECTA 6/36

7-15-16-25-31-36
Le complémentaire : 29

MISE-TÔT

13-16-24-31

SUPER LOTO

4 gros lots	1821296
1 000 000$	2392475
chacun	1933859
	1727656

Pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000$
5 derniers chiffres	5 000$
4 derniers chiffres	500$
3 derniers chiffres	100$
2 derniers chiffres	10$

Lots de 100 000$
Numéros
non décomposables

964B310 - 147A082
121A956 - 713A384
011A213

LOTO-PERFECTA 6/49

Date du tirage :
24 septembre 1983

1-6-15-34-42-44
Le complémentaire : 49

ALIMENTS NATURELS
Vitamines
Suppléments alimentaires
Tisanes, produits de beauté, pains "sans gras - sans sucre" et autres
Tofu
Spécialité: Produits en vrac
Les produits "Maximum" une qualité que vous pouvez goûter
Dame Nature 536 Mondor, St-Hyacinthe tél 773-5225

GAGNON & AUGUSTIN INC. ASSURANCES
NOUS ASSURONS :
• auto • responsabilité
• commerce • résidence • vie
• groupe • condo • divers
COURTIERS D'ASSURANCES
DEPUIS 1944
1705 Girouard O Saint Hyacinthe J2S 3A2
Tel 773 2567
Montreal 467 5815
Heures d affaires

EXAMEN DE LA VUE
Lentilles de contact:
double foyer • permanentes et autres
Lunettes
* Dr Luc Tétreault, optométriste
Dr Robert Théroux, optométriste
* Dr Marielle Tousignant, optométriste
Dr Carol Marois, optométriste
Dr Françoise Marsigny, optométriste

CENTRE-VILLE * 1525, rue Saint-Antoine Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3L2 — 773-5555
BOURG-JOLI 2960 boul. Laframboise Saint-Hyacinthe, Québec J2S 4Z2 — 774-1818
SAINT-PIE 75 rue Saint-François Saint-Pie, Québec J0H 1W0 — 772-2401

Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr Marc Cadieux
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Bureau de l'Environnement

On n'attendait pas le ministre Lazure

Par Alain Rodier

Le ministre responsable des relations avec les citoyens, Denis Lazure, aura eu une bien désagréable surprise, vendredi dernier, au cours de sa tournée des divers bureaux du gouvernement québécois à Saint-Hyacinthe.

Celle de se retrouver face à une porte close au bureau du ministère de l'Environnement, au Palais de Justice. Sans même un petit mot d'explication sur la porte pour justifier cette absence.

Et le ministre, dont le mandat est précisément de veiller à une meilleure accessibilité des citoyens aux services gouvernementaux, ne l'a pas trouvé drôle.

"C'est assez décevant. On téléphone au bureau, ça ne répond pas. On se rend sur place, il n'y a personne. L'équipe de l'Environnement fait peut-être un excellent travail quant à l'inspection, mais au niveau des relations avec le public, il y a des lacunes certaines", devait-il avouer, au terme de sa visite, lors d'une rencontre avec les représentants de la presse régionale.

Le ministre n'a pas l'intention d'en rester là. "La population serait en droit de se plaindre à son député et de faire des pressions. Moi, je vais en faire auprès d'Adrien Ouellette (ministre de l'Environnement)", a promis M. Lazure qui trouve la situation "complètement inacceptable" dans une région réputée pour ses nombreuses alertes "écologiques".

Le député Maurice Dupré n'était pas fâché de la tournure qu'a prise cette visite et il ne se cachait pas pour dire qu'il était "un peu content d'amener le ministre devant une porte fermée".

Les difficultés à rejoindre les gens de l'Environnement, il les connaît. Le problème a été souvent dénoncé. Et le député de rappeler l'épisode du déménagement des fonctionnaires au bureau de Montréal... avant qu'on ramène le service à Saint-Hyacinthe avec plus de personnel, suite aux pressions faites auprès du ministère.

"Ils pourraient au moins avoir une réceptionniste", vitupère M. Lazure. "Ou se liguer avec un autre ministère pour partager les frais d'une téléphoniste ou encore avoir un répondeur automatique".

A l'improviste

Heureusement pour le ministre, qui a pris l'habitude d'arriver à l'improviste pour faire sa tournée d'inspection des divers bureaux gouvernementaux, les mauvaises surprises à Saint-Hyacinthe se limitaient au bureau de l'Environnement.

Ailleurs, tout semblait fonctionner comme sur des roulettes ou presque, selon le bilan qu'il a dressé de sa visite lors de la conférence de presse. "Le degré de satisfaction semble assez bon envers les services et les bureaux ne sont pas tellement achalandés", fait-il remarquer.

A la Régie du logement, "accueil excellent et personnel efficace", note-t-il en soulignant toutefois que c'est vrai qu'il y a eu diminution importante des litiges cette année. Au ministère des Transports, "il semble y avoir un bon service à la population". Au bureau de Travail-Québec : "Ils viennent tout juste d'aménager et de faire la fusion de l'aide sociale et de la main-d'oeuvre. Mais c'est un des bons modules jeunesse et l'un des premiers au Québec".

Oh, il y a bien sûr des pépins dans la région, du côté de l'Agriculture, et en particulier de l'Office du crédit agricole "où les délais sont trop longs pour le traitement des demandes de prêt", concède M. Lazure. "De 2 à 3 mois avant qu'on touche à la demande. Mais c'est un problème généralisé à l'Office", a-t-il pu comprendre en visitant les diverses régions. Il en touchera un mot au ministre Garon, jure-t-il.

Faudra aussi que, dans les édifices de Saint-Hyacinthe, on améliore la signalisation qui est "mauvaise" tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. "Signalisation passée due ce qui fait que parfois des bureaux sont déménagés et qu'il y a encore une plaque", dira M. Lazure.

Quant à l'humeur actuelle des fonctionnaires face à leur employeur, "c'est pas si pire", lance spontanément le ministre. "Depuis mai ou juin dernier, on a senti un virage important chez les fonctionnaires. Il y a eu des moments difficiles pour tout le monde, mais ce n'est pas l'enfer tout de même. On ne sent plus l'agression qu'on sentait (au temps des négociations) et leur mauvaise humeur ne se répercute sûrement pas sur leur travail", ajoute-t-il.

Le ministre responsable des relations avec les citoyens, Denis Lazure, était de passage à Saint-Hyacinthe, vendredi dernier, question de faire une tournée de reconnaissance des divers bureaux du gouvernement québécois et de vérifier de visu l'accessibilité des services fournis aux gens de la région. Son bilan ? En général, pas de pépin, si l'on oublie la signalisation qui doit être drôlement améliorée. Le ministre, accompagné du député Maurice Dupré, a toutefois eu une bien mauvaise surprise au bureau de l'Environnement où il s'est heurté à une porte close. Et il a promis de causer avec son collègue Adrien Ouellette de cette situation "complètement inacceptable".

Bataille "nationale"

Un appui de taille pour les syndiqués de St-Jean

Par Alain Rodier

La bataille des "gars de St-Jean", en lock-out depuis près de quatre mois, ne se limitera pas à une confrontation au niveau régional ou provincial.

S'il n'en tient qu'aux dirigeants des Travailleurs Unis de l'Alimentation et Commerce, la bataille des syndiqués des entreprises St-Jean et de leurs collègues de Provigo Distribution deviendra l'affaire de tous les travailleurs membres des TUAC à travers le Canada.

Telle est du moins la suggestion faite par le directeur canadien des TUAC, Frank Benz, qui vient d'envoyer une lettre à tous les locaux que compte le syndicat à travers le pays, lettre dans laquelle il demande de percevoir une "taxe spéciale" de 2$ par mois de chacun des membres pour venir à la rescousse des travailleurs de St-Jean et Provigo.

Et comme les TUAC regroupent pas moins de 75 000 membres à travers le Canada, le coup de pouce sera passablement intéressant pour les employés en lock-out.

Le total de l'aide financière pourrait varier entre 75 000$ et 100 000$ par mois, laisse-t-on entendre du côté des TUAC, "ce qui devrait permettre d'augmenter les prestations de lock-out de façon majeure", estime le coordonnateur régional, Richard Langelier.

La raison de tout ce branle-bas de combat au niveau national ? C'est tout simplement que "la lutte chez St-Jean et Provigo ne repose pas que sur des considérations économiques, mais qu'on a à faire face à l'anti-syndicalisme des employeurs. La grande machine se met en marche parce qu'il faut que le syndicat dans son ensemble réagisse pour que les employeurs n'écrasent pas les travailleurs", clame Richard Langelier.

Comment tout cela se traduira-t-il concrètement, en espèces sonnantes et trébuchantes, pour les "gars de St-Jean" ? Si les divers locaux canadiens font leur part comme prévu, cela pourrait signifier une augmentation graduelle des prestations qui pourrait être haussées éventuellement de 50$ par semaine, fait-on valoir chez les TUAC.

Mais attention, il ne faut pas s'attendre à une augmentation spectaculaire du jour au lendemain, prévient Richard Langelier. "Il faudra attendre les entrées de fonds, si bien qu'on augmentera peut-être de 5$ ou 10$ dans un premier temps".

Mais si le conflit perdure, les hausses pourraient être bien plus élevées. Actuellement, les prestations versées aux travailleurs en lock-out varient entre 75$ et 88$ par semaine.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul appui que pourraient recevoir les "gars de St-Jean" (et de Provigo) puisque les travailleurs de la Fédérée (de Princeville) doivent décider cette semaine s'ils joignent les rangs du Front commun des abattoirs (qui se nomme maintenant Solidarité-regroupement des travailleurs du porc du Québec). Si leur réponse est positive, les prestations versées à ceux qui sont en lock-out pourraient être augmentées de quelque chose comme 8$ par semaine. Et il y a aussi deux autres groupes de travailleurs d'abattoirs qui étudieront cette question d'adhérer au regroupement dans les prochains jours.

Le coup de pouce ne sera pas de trop pour les "lock-outés" puisqu'au chapitre des négociations, les nouvelles ne sont guère rassurantes. Les travailleurs de Provigo ont rejeté les dernières offres patronales en fin de semaine.

Quant à la séance de conciliation tenue dans le dossier St-Jean, elle a été bien décevante. "La partie patronale n'a pas bougé et elle s'est contentée d'exposer sa position sur 122 reculs par rapport à notre convention", de dire Richard Langelier. Et il n'y a aucune autre séance de conciliation de prévue pour les prochains jours.

Coop Saint-Damase

Non aux reculs !

Par A.R.

Même s'il font les frais d'un lock-out depuis les tous débuts de juin, les syndiqués de la Coopérative avicole régionale de Saint-Damase n'ont pas l'intention de rendre facilement les armes.

Ils ont donné une réponse percutante à leur employeur, lors de leur assemblée générale tenue jeudi soir dernier, en répétant qu'ils défendraient chèrement leurs acquis.

"On a fait un rapport détaillé des dernières négociations (intervenues au début de la semaine dernière). L'assemblée générale a voté sur chacune des clauses qui demeurent en suspens et dans 98% des cas, elle a décidé qu'il fallait demeurer avec le statu quo par rapport à l'ancienne convention" d'expliquer le conseiller syndical de la CSN, Bill Sunstrum.

Et le statu quo, c'est vital dans ce conflit puisque, si l'on en croit M. Sunstrum, "l'employeur voudrait que le syndicat recule sur presque toutes les clauses" qu'il s'agisse d'ancienneté, des vacances et de tout le reste.

Pas question de "chicaner" sur la représentativité de l'assemblée générale puisque "entre 180 et 200 personnes" y auraient participé... sur un total de 220 syndiqués environ.

Le mandat confié à l'exécutif syndical est donc on ne peut plus clair, soutient Bill Sunstrum. Et il ne faut donc pas s'attendre à ce que les représentants syndicaux jettent bien du lest lors des prochains pourparlers avec les négociateurs patronaux. Deux séances de conciliation étaient au programme de cette semaine (lundi et mardi)... mais le fossé semblait encore bien large entre les deux camps.

Centre manufacturier

Débrayage de 48 heures ...sans vote des membres

Par Alain Rodier

La situation est peut-être revenue à la normale, mardi matin, au Centre manufacturier. Mais la démocratie syndicale en aura pris pour son rhume durant le débrayage de 48 heures observé ces jours derniers par les employés (es) de l'usine de la rue Saint-Antoine.

Les quelque 130 travailleuses et travailleurs ont bel et bien quitté leur boulot, à l'instigation de leur représentant syndical, vendredi et lundi derniers. Mais en aucun temps, les syndiqués n'ont eu leur mot à dire dans ce débrayage décidé uniquement par le conseiller des Travailleurs Amalgamés du vêtement et textile (TAVT), en assemblée générale le jeudi soir précédent.

Même si certains des employés ont réclamé la tenue d'un vote de grève, on a fait peu de cas de leur demande. Pas question de consultation des membres. Il fallait débrayer parce que l'employeur aurait été dans l'illégalité en ne respectant pas la convention collective, leur a fait valoir le conseiller des TAVT. Point à la ligne.

Cette histoire pour le moins aberrante a été relatée au représentant du Courrier, lundi dernier, par un groupe d'employés, visiblement choqués que le conseiller syndical ait carrément passé par-dessus la tête des membres pour gagner son point.

Leur version de l'affaire a d'ailleurs été confirmé, lundi soir, par le président du syndicat, Réal Lamoureux, qui a avoué qu'il n'y avait effectivement pas eu de vote de pris en assemblée générale. Pour le reste, prière de s'adresser au conseiller des TAVT, un certain Albert Maccara.

L'enjeu de la bataille ? Des baisses de salaire qui auraient été imposées à 4 employées de l'usine depuis le début de l'année. L'affaire remonte à janvier dernier alors que les 4 travailleuses en question, qui venaient "d'hériter" de nouvelles fonctions, écopaient en même temps de coupures assez importantes, semble-t-il, sur leur chèque de paie.

Les deux parties en venaient finalement à une entente au sujet de ces griefs et la compagnie aurait remboursé à ces 4 travailleuses les sommes qui leur étaient dues jusqu'en juillet. Au retour des vacances toutefois, elles auraient eu la mauvaise surprise de se retrouver avec le même salaire qui leur était versé avant cette entente. D'où la réaction du conseiller syndical d'opter pour le débrayage jusqu'à ce qu'on règle le problème définitivement.

Vendredi matin donc, les employés font le pied de grue devant l'usine. Pas de brasse-camarade sur les lignes de piquetage, mais "on prend les noms des employés qui rentrent au travail". De toute façon, ça ne donne rien de franchir les lignes puisqu'on fait du travail à la chaîne au Centre manufacturier : si tout le monde n'est pas à son poste, on manque forcément de boulot à la fin.

Entretemps, les représentants syndicaux se rendent à Longueuil, lundi après-midi, pour négocier avec l'employeur. On en vient finalement à une entente : les 4 travailleuses concernées vont toucher jusqu'au 30 novembre (date de la fin de la convention) le même taux de salaire qu'auparavant, en plus d'un montant rétroactif. Et d'ici cette date, un comité devra négocier une nouvelle convention avec l'employeur, en plus de régler définitivement ce cas des coupures de salaires, certifie le président Lamoureux.

On devait reprendre son poste, mardi matin. Mais il y aura sûrement des travailleuses et travailleurs qui rentreront au boulot avec un goût de cendres dans la bouche suite aux agissements de leur conseiller syndical des TAVT.

LES CONDOMINIUMS La Réserve

NOUVELLE PHASE III
avec garage intérieur chauffé
Réservez le vôtre
avec 2 ou 3 chambres à coucher

Admissible aux subventions provinciales et municipales ($4000) et taux garantie de 9 ½% pendant trois ans dans le cadre de corvée habitation

À VISITER notre unité modèle
en tout temps sur rendez-vous
au 3275 rue Pratte, suite 102
Bois-Joli

AUX FUTURS PROPRIÉTAIRES
Offre incomparable
$293 par mois

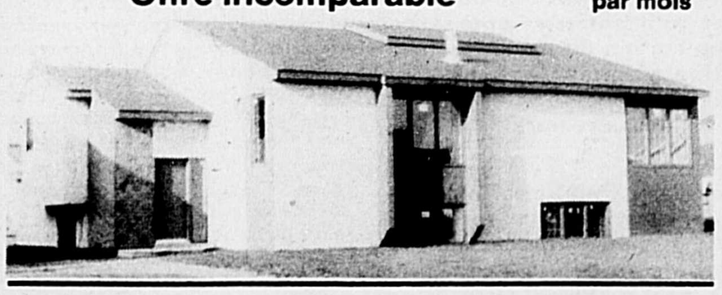

Dans le chic secteur Bois-Joli, rue Place Bouchard

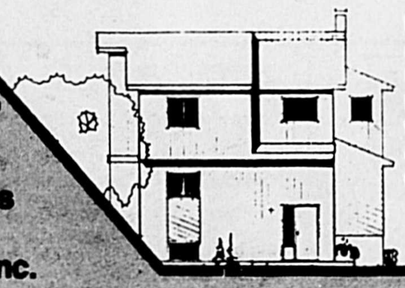

Nous pouvons vous aider à choisir votre modèle de maison soit à partir de notre vaste sélection ou avec l'aide de notre dessinateur.

Les Constructions ROBIN inc.
2200, rue Carillon, Saint-Hyacinthe Tél.: 773-8358

Si vous désirez répartir le montant que vous avez à placer sur une période de un an à cinq ans,
NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
des obligations municipales productives
d'un intérêt variant de
10% à 12%
payable semi-annuellement
Autres renseignements sur demande

Commandes de Bourses exécutées sur tous les marchés aussi
Régime Épargne Actions et Régime Épargne Retraite.

À votre service depuis 1931

RENÉ DESJARDINS HÉLÈNE VIENS
1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17
Représentants de
GEOFFRION, LECLERC INC.,
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver

éditorial

La crainte de diriger ?

Le gouvernement Lévesque entend bien rattraper la mauvaise impression causée par l'annonce du report de l'ouverture de l'Assemblée nationale. Mais il faut se demander sérieusement si l'attitude de celui-ci est imputable à un laxisme consommé ou à une crainte de se présenter et de reprendre le collier.

En effet, les arguments avancés par M. Lévesque à l'effet qu'il faut encore quelques semaines avant que toutes les idées pour contrer le chômage soient mises en place ne tient pas. Depuis des mois et des mois, le nombre de chômeurs ne fait qu'aller en augmentant au Québec et il y a déjà plusieurs semaines sinon presqu'un trimestre que la relance est ressentie dans bien des milieux. Comment croire qu'on aura attendu si longtemps pour se mettre à la tâche au point que maintenant, il faut de nouveaux délais ?

En annonçant son intention, le premier ministre Lévesque semblait ignorer totalement qu'il commettait un impair grave car son attitude démontre à quel point il ignore le sens véritable du système démocratique qui permet aux choses de l'État d'être dirigées en présence et sous l'oeil attentif de l'opposition.

S'il ne faut pas y voir la preuve d'un laxisme consommé, c'est donc que le gouvernement retarde de façon inacceptable la reprise de la vie parlementaire, comme s'il craignait de reprendre le boulot après, il faut bien en convenir, une année particulièrement pénible.

Dans un cas comme dans l'autre, voilà une attitude inacceptable et s'il allait pousser le cynisme jusqu'à convoquer l'Assemblée nationale pour y voter une simple motion retardant les travaux de plusieurs jours, il serait impardonnable.

En effet, il faut bien comprendre que pendant les périodes où l'Assemblée ne siège pas, c'est en fait le Conseil des ministres qui gère à sa guise. Voilà qui peut être acceptable dans les périodes prévues à cette fin; mais en aucune façon ne devrait-il être question d'extensionner ces périodes. D'autant plus que la transparence si chère au premier ministre est depuis longtemps disparue.

En plus, et ce n'est pas moins important, tous les travaux législatifs seront reculés ou bousculés. Et après une année où les pertes de temps furent considérables, avec des masses de lois votées à la vapeur, il n'aurait pas fallu engager cette nouvelle session sous le même signe. Lorsque les vacances des Fêtes arriveront, quelques semaines seulement après la rentrée parlementaire, il sera question de siéger jour et nuit et d'adopter des lois qui contribuent année après année à transférer le pouvoir des députés aux mains des fonctionnaires... alors que ce sont les contribuables qui font les frais de ces opérations pour le moins discutables.

M. Lévesque et compagnie auraient dû prévoir la rentrée bien à l'avance et faire plus tôt les travaux qu'ils estiment essentiels maintenant. De cette façon, les solutions proposées auraient vu le jour à point nommé et surtout, l'Assemblée nationale n'aurait pas vu ses privilèges liés de la sorte.

Et qui crie au scandale en prétendant que d'autres pouvoirs veulent brimer l'Assemblée de ses prérogatives ?

À force de crier au loup...

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

À l'heure des mémoires...

À quelques semaines seulement de la tenue de la commission parlementaire sur l'éducation, plusieurs groupes et associations feront connaître leurs recommandations au sujet du projet de loi 40.

Dans la grande région de Saint-Hyacinthe, les comités de parents des municipalités dissidentes de la M.R.C. d'Acton ont fait parvenir tout récemment au ministre de l'Éducation, Camille Laurin, un mémoire sur leur position face aux nouveaux territoires des commissions scolaires et à leur appartenance au plan scolaire à la région maskoutaine.

Outre ce groupe de pression qui a fait parler de lui le printemps dernier, le comité de concertation, qui réunit tous les intervenants du milieu scolaire des territoires des commissions scolaires Saint-Hyacinthe, Val-Monts, Argile Bleue et régionale de l'Yamaska, fera connaître à son tour, au cours des prochains jours, ses recommandations au sujet du projet de loi 40.

Même si le projet Laurin peut être modifié à nouveau par son auteur à la suite des recommandations qui seront formulées lors de la commission parlementaire du mois de novembre, les citoyens de la région ne pourront pas blâmer les intervenants du milieu scolaire de ne pas avoir fait connaître leurs opinions sur cette nouvelle réforme.

Les citoyens de Saint-Liboire, Saint-Valérien et Sainte-Hélène, qui mènent depuis quelques mois déjà une lutte sans merci avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, semblent avoir trouvé bonne grâce auprès de la personne du ministre de l'Éducation. En effet, après leur avoir assigné un nouveau territoire scolaire au printemps dernier, voilà que le ministre Laurin accède à une de leurs principales demandes et maintient le statu quo.

Cette bonne nouvelle, qui a été rendue publique à la fin du mois d'août dernier, saura sûrement encourager certains de leurs concitoyens qui ont décidé de s'engager dans une bataille juridique afin de gagner leur rattachement à la municipalité régionale de comté des Maskoutains.

Contrairement à ce groupe de pression, il est à prévoir que le comité de concertation regroupant les agents de l'éducation des quatre commissions scolaires du territoire, relève certaines dispositions plus théoriques contenues dans le projet de loi 40 et fassent connaître leurs recommandations à leur sujet. Le suffrage universel, le rôle des parents et de l'école redéfinis par le projet de réforme scolaire seront sûrement des sujets qui amèneront de nombreuses discussions et certaines recommandations bien précises.

Même si les élections scolaires semblent n'intéresser que quelques personnes seulement, le projet de loi 40 proposé par le ministre Camille Laurin aura fait bouger beaucoup de gens et alimenter de nombreuses discussions. La commission parlementaire fera ressortir de nombreux commentaires intéressants et il restera au concepteur de cet audacieux projet de faire la part des choses et de modifier son projet de société comme le désire la population.

Louise Lamothe

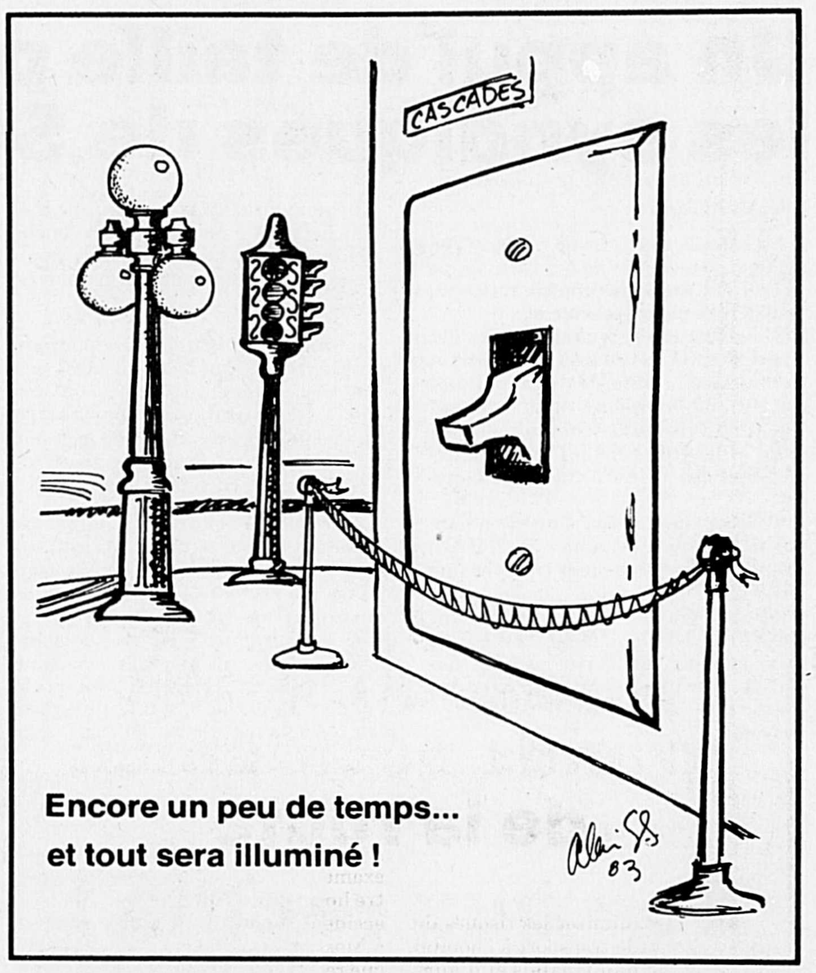

lettres OUVERTES

Une lettre dérangeante

Suite à l'article paru dans l'édition du mercredi 14 septembre de votre journal, la majorité du Conseil municipal de Saint-Jude tient à faire certaines mises au point.

La plupart des irrégularités ou des illégalités mentionnées dans la lettre du ministre Léonard n'ont jamais été niées ni cachées par ceux qui en ont pris la responsabilité mais au contraire, tout ceci a toujours été fait au grand jour dans le seul but de protéger de façon pragmatique la bonne administration de la municipalité.

Il serait bon également qu'il soit souligné que jamais la lettre du ministre n'a mis en doute l'intégrité ou l'honnêteté des membres du Conseil qui ont décidé d'agir de la façon qui fut adoptée. Il ne ressort pas assez clairement, à notre avis, de votre article que les irrégularités ou illégalités reprochées au Conseil ont eu pour résultat d'économiser des deniers à la municipalité et ont même dans un cas, diminué des rétributions auxquelles les conseillers auraient eu droit.

Finalement, il devrait être clairement établi que la lettre du ministre ne saurait en aucune façon être interprétée comme une absolution des gestes posés par Diane Bélanger, l'ex-secrétaire-trésorière, mais qu'au contraire, on peut implicitement y retrouver une nouvelle condamnation des agissements de celle-ci, puisque son manque de collaboration avec le Conseil, tant avant son congédiement qu'après celui-ci, est la cause première des dilemnes en face desquels le conseil s'est trouvé.

Le maire et les conseillers majoritaires
de la municipalité de Saint-Jude
Par Me Jacques Pothier, avocat.

Décidément, la récente lettre du ministre Jacques Léonard au sujet des "irrégularités ou illégalités" commises dans la municipalité de Saint-Jude ces derniers temps s'apprête à toutes les sauces. La sauce, à la façon conseil majoritaire, voudrait qu'il n'y ait rien à fouetter un chat dans la missive de M. Léonard. Bizarrement, on en est rendu à parler des "irrégularités ou des illégalités" alors qu'il y a peu de temps, le conseil majoritaire évoquait des "irrégularités légales". Enfin...

N'en reste pas moins que le ministre Léonard écrivait au maire Gaston Ménard, le 16 août dernier: "Je crois nécessaire de porter à la connaissance de votre conseil municipal certains faits qui apparaissent pour le moins contraires à une saine gestion financière et administrative. Et concluait sa missive en disant à M. Ménard: "Je voudrais que votre conseil soit informé du contenu de cette missive et qu'il tienne compte de ces observations par l'application de principes favorisant une saine gestion municipale et cela dans le meilleur intérêt de vos contribuables". Tout comme le journaliste, le ministre aura sans doute été mal informé.

Quant à la condamnation "implicite" des agissements de l'ancienne secrétaire-trésorière, il faut vraiment lire entre les lignes (et encore) pour la retrouver. Nulle part, le ministre n'y fait allusion dans sa lettre. Bien au contraire, ce qui l'a le plus étonné dans tout cet imbroglio, c'est d'apprendre qu'un conseiller a été désigné pour signer les chèques à la place du secrétaire-trésorier ou de son adjoint.

Enfin, en ce qui regarde les précisions qui auraient pu être apportées par le "conseil majoritaire", on peut rappeler à Me Pothier que le maire Gaston Ménard a été rejoint à son domicile pour connaître sa réaction face à la lettre du ministre et qu'il a répondu que la lettre en question n'était pas tendre mais "qu'on n'avait pas le choix, qu'on était pris". Et jusqu'à preuve du contraire, le porte-parole autorisé d'une municipalité... ça demeure encore le maire.

Alain Rodier

La jeune génération dans notre société

Ils vivent au Québec, ils sont 1 197 000 de jeunes de 15 à 24 ans qui travaillent, fréquentent l'école ou encore, s'accrochent aux prestations du Bien-être social. Actuellement, ces jeunes doivent faire face aux problèmes engendrés par la crise, on parle de manque d'avenir, d'absence de débouchés sans oublier bien sûr le manque d'argent. Au Québec 545 000 jeunes parviennent à travailler dont le quart à temps partiel soit par nécessité ou parce qu'il doivent poursuivre leurs études cependant, l'autre côté est plus sombre puisqu'un jeune sur quatre fait face au chômage et c'est notre province qui, hélas, recueille la moitié des pertes d'emploi. Cet été seulement, le nombre de jeunes chômeurs québécois de moins de 25 ans s'élevait à 200 000, soit 2 fois plus que l'an dernier alors qu'en avril 1983 on établissait à 23%, le taux de chômage tandis que la population active, elle, se situait à 15%.

Du côté du Bien-être social, la situation n'est guère mieux, le nombre de bénéficiaires ayant augmenté de 12% en 1982. De ces chiffres, on calcule que la moitié des nouveaux arrivants ont entre 18 et 30 ans, ce qui nous amène au chiffre de 169 000 jeunes bénéficiaires en juin 1983. Comme on peut le constater, les jeunes sont durement affectés par ce contexte qui, selon le ministère fédéral de l'emploi, ne devra s'améliorer qu'en 1985-1986, le secteur de l'emploi devant connaître une expansion nouvelle mais d'ici là, le chômage demeure à un niveau sans précédant qui tranche avec le contexte des années 60. Que font alors les décrocheurs, les jeunes sans emploi ? Dans certains cas, le gouvernement élabore des programmes d'emploi qui, selon certain, ne constituent qu'une solution à court terme alors... Chaque jour, le manque d'espoir pousse 3 jeunes à se suicider alors qu'une vingtaine d'autres tentent sans succès de se donner la mort. Pour d'autre, ce sera la boisson, la drogue et le reste. A partir de cela, de quelle façon peut-on s'en sortir ?...

P.E.R.Y.

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.

Atelier syndique

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25$ par année.
Poste: Au Canada 25$ par année
aux États-Unis 50$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Jeunesse Canada-Monde :

Une première rencontre avant l'arrivée des stagiaires

Même si les jeunes participants au projet mis de l'avant par Jeunesse Canada-Monde (un nombre égal de jeunes Canadiens et de jeunes Marocains) ne seront à Saint-Hyacinthe que le 6 octobre, une première rencontre entre les responsables du mouvement et les familles d'accueil ainsi que des représentants des projets de travail vient d'avoir lieu en vue de préparer le terrain en quelque sorte.

Pour une deuxième année consécutive, ces jeunes passeront plusieurs semaines dans la région maskoutaine, près de trois mois en fait, s'efforçant de participer à ce que tous considèrent comme une expérience de grande valeur. Ils seront appelés à vivre dans des foyers maskoutains et à oeuvrer dans différents projets. Pas moins de quatorze jeunes sont attendus, sept Canadiens et sept Marocains.

Les projets de travail dans le milieu sont très variés. On y retrouve la Garderie Alacazoum, la Télévision communautaire, la Bibliothèque publique, la Maison de transition, la Coopérative d'aliments naturels, le Groupe de ressources techniques et le Centre de dépannage pour déficients mentaux.

La rencontre qui vient de se dérouler vise à permettre aux familles et aux responsables des projets de travail un premier contact avant l'arrivée des jeunes afin de pouvoir se préparer à mieux les recevoir dans la communauté maskoutaine. Il y fut question aussi de la communication entre ces deux groupes importants qui contribueront largement au succès de l'entreprise.

Du même coup, il fut possible de prendre connaissance des différentes étapes du séjour des jeunes qui arriveront dans la région autour du 9 octobre. Auparavant, chaque groupe aura participé à des rencontres pour préparer sa venue dans le milieu précis qu'est Saint-Hyacinthe.

Ils y travailleront selon un programme bien établi jusqu'au 27 décembre. Puis, il sera question des préparatifs jusqu'au 30 décembre, date à laquelle ils s'envoleront pour le Maroc afin d'y poursuivre la deuxième partie de leur expérience.

Une première rencontre avant que les quatorze jeunes participants de Jeunesse Canada-Monde a permis aux organisateurs, responsables et familles d'accueil de se rencontrer et de discuter des différents points du projet.

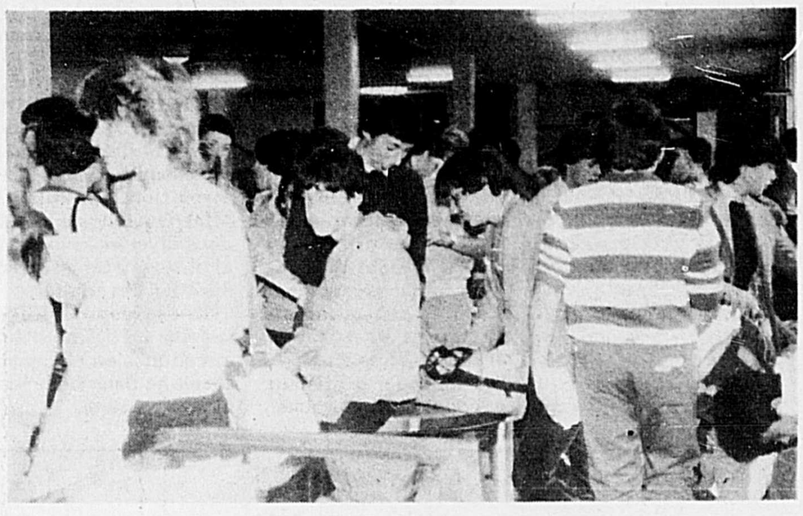

Les retrouvailles

C'est le mardi 6 septembre que l'Ecole du Séminaire de Saint-Hyacinthe a ouvert ses portes pour accueillir ses élèves pour la nouvelle année scolaire. Les premières journées de cette rentrée ont été axées sur les retrouvailles et la fraternisation. Tous ont pu profiter de la belle température et s'adonner aux différentes activités qui avaient été organisées selon les degrés. De plus, au cours de la période estivale, l'Ecole du Séminaire a procédé au réaménagement de certains de ses locaux et à l'acquisition de matériel nouveau dans le but d'améliorer les services déjà offerts à ses élèves. C'est donc dans une atmosphère de détente et de nouveauté que se voulait cette rentrée. Cette institution désire rappeler à la population que les journées d'inscription en première secondaire pour l'année scolaire 1984-1985 auront lieu les samedis 19 et 26 novembre, de 9 heures à midi. Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent composer le 773-4334.

Au secours des grands accidentés de la route

par L.L.

Afin de minimiser les risques de décès durant le transport à l'hôpital régional ou montréalais et d'augmenter ainsi les chances de survie des grands accidentés grâce à des interventions rapides, le Dr Gilles Vincent travaille présentement au développement d'un système d'intervention rationnel et adéquat pour le transport et le traitement de ces malades.

Devant le départ de plusieurs spécialistes de l'hôpital Honoré-Mercier vers des centres hospitaliers montréalais ou américains, plusieurs omnipraticiens de la région de Saint-Hyacinthe ont vu d'un mauvais oeil cette situation et tentent de mettre en place une politique d'ensemble.

Selon le Dr Vincent, " des pourparlers avec un grand hôpital montréalais semblent porter fruit et tout porte à croire que les accidentés graves de la région maskoutaine pourront être transportés à l'hôpital Maisonneuve même si l'urgence affiche complet à cet endroit. Après un examen et des radiographies au centre hospitalier Honoré-Mercier, les accidentés pourront être transférés à Montréal et recevoir tous les soins que requiert leur état".

"Même dans les cas moins graves, l'ensemble des patients qui accusent une ou plusieurs fractures doivent être transportés à Montréal à cause du manque d'orthopédistes à Honoré-Mercier. Depuis quelques années, deux spécialistes ont quitté Saint-Hyacinthe et n'ont pu être remplacés. Un seul orthopédiste doit maintenant répondre aux attentes de la population de la région de Saint-Hyacinthe", d'ajouter le Dr Vincent.

Afin d'informer tous les intervenants du milieu hospitalier sur la situation qui prévaut présentement à Honoré-Mercier et sur l'échange de services qui sera dorénavant offert à Maisonneuve, une séance d'information est prévue au mois de novembre prochain afin de mettre de l'avant une politique d'ensemble et un système d'intervention rationnel pour le transport et le traitement des accidentés graves.

Commission parlementaire sur l'éducation

Les parents des municipalités dissidentes de la MRC d'Acton veulent déposer un mémoire !

par Louise Lamothe

Après plusieurs mois de consultation, les parents des paroisses de Sainte-Hélène, Saint-Liboire, Upton, Saint-Nazaire, Saint-Valérien et Saint-Ephrem d'Acton viennent de faire parvenir au ministre de l'Éducation du Québec un mémoire au sujet de leur appartenance au plan scolaire à la région de Saint-Hyacinthe et espèrent pouvoir faire entendre leur point de vue lors de la tenue de la commission parlementaire sur l'éducation qui doit débuter le 22 novembre prochain.

Ce groupe de citoyens se dit totalement en accord avec le territoire proposé de la future commission scolaire 006211 et demandent au ministre Laurin que le projet de loi énonce les principes de base servant à la définition des territoires soit le respect de la zone d'appartenance et des réseaux sociaux de relations et de solidarité ainsi que l'accord de la population concernée.

De plus, les parents demandent au MEQ que les territoires des commissions scolaires soient définis dans le projet de loi sous forme d'annexes à la loi et que les changement de zone d'appartenance au plan scolaire soient soumis par voie de référendum auprès des parents concernés avant l'adoption de la Loi 40.

De plus, les membres des comités d'école désirent que les seules modifications qui pourraient être acceptées après l'adoption de la loi, le soient à la suite d'un référendum auprès des parents concernés et s'opposent à l'action de l'actuelle commission scolaire d'Acton Vale et à l'action de toute organisation autre qu'un groupe de parents du milieu concerné visant à modifier la proposition de territoire pour la future commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Par la présentation de ce mémoire, les parent des Saint-Valérien, Saint-Nazaire, Saint-Liboire, Upton, Sainte-Hélène et Saint-Ephrem désirent obtenir une plus grande assurance que leur volonté soit respectée dans la détermination ou la modification des territoires scolaires et que leur zone d'appartenance soit respectée et demeure Saint-Hyacinthe.

Ces recommandations font suite au projet de loi 40 qui ne retient pas les principes du respect de la zone d'appartenance des réseaux sociaux de relations et de solidarité et de l'accord de la population concernée qui devraient servir à l'établissement des territoires des commissions scolaires. De plus, ce groupe populaire en vient à ces conclusions puisque le gouvernement, dans une loi précédente, a statué par législation les territoires des commissions scolaires et non par décret gouvernemental.

Les parents de ce milieu ont déjà exprimé au printemps 1983 leur désaccord sur une proposition de territoire scolaire rendue publique par le MEQ qui avait comme conséquence de transférer leur appartenance au plan scolaire de Saint-Hyacinthe à Acton Valé.

Les parents ont alors fait ressortir par une analyse historique de l'appartenance au plan scolaire de leurs paroisses, les liens qu'elles entretiennent avec Saint-Hyacinthe depuis plussieurs années. Les membres des comités d'école ont démontré à cette époque que le réseau social de relations et de solidarité est établi avec Saint-Hyacinthe, que la proposition ministérielle rend problématique l'organisation d'un transport public qui desservirait les enfants fréquentant les institutions privées et post-secondaires de Saint-Hyacinthe et qu'une telle décision du ministre pourrait affaiblir la qualité de l'enseignement offerte aux enfants de niveau secondaire.

Le mémoire, qui sera déposé à l'occasion de la commission parlementaire sur l'éducation, veut faire connaître l'accord des parents de ce milieu sur la nouvelle proposition de la future commission scolaire de Saint-Hyacinthe prévoyant le rattachement de leurs paroisses à Saint-Hyacinthe sur le plan scolaire. De plus, les parents demandent, par le biais de ce mémoire, des modifications au projet de loi 40 de façon à obtenir une plus grande assurance que leur volonté sera respectée dans la détermination ou la modification des territoires scolaires et que leur zone d'appartenance soit respectée.

"Sécurité dans le maniement des armes à feu"

Légère augmentation pour l'inscription au cours

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vient d'autoriser la Fédération Québécoise de la Faune à percevoir la somme de 13,00$ au lieu de 12,00$ pour les inscriptions au cours "Sécurité dans le maniement des armes à feu", prérequis à l'obtention du certificat du chasseur. Cette hausse permettra de développer les programmes d'éducation et de prévention relatifs à la faune.

Le fruit de l'augmentation sera principalement consacré à la semaine de la conservation de la faune, au programme Forma-faune à l'intention des gestionnaires d'un territoire faunique et à des camps-écoles pour les jeunes. L'ensemble de ces activités profite à un grand nombre de personnes.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche continue de percevoir le même montant de 1,75$ pour l'émission du certificat du chasseur.

Pour sa part, la Fédération québécoise de la faune et ses associations utilisent le reste du coût d'inscription pour assumer les frais d'administration du certificat et autres frais entraînés par les cours ainsi que pour développer certains volets du programme d'éducation à la sécurité et à la conservation de la faune (P.E.S.C.O.P.).

Le Club de Chasse et Pêche Maska Inc. de Saint-Hyacinthe dispensera deux cours de Sécurité dans le Maniement des Armes à Feu, soit le dimanche 20 novembre et le dimanche 4 décembre 1983.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'avance aux endroits suivants : Gilles Flibotte Sports, 2 780, rue Nichols à Saint-Hyacinthe. Podium Appâts de Pêche Sévigny, 850, rue Des Cascades, à Saint-Hyacinthe.

Les libéraux organisent un café-causerie

Les responsables de l'Association libérale provinciale pour le comté de Saint-Hyacinthe annoncent la mise sur pied d'un "café-causerie" qui permettra au cours de la prochaine année aux membres de la formation politique de rencontrer à différentes reprises des personnes-ressources du parti.

On prévoit que ce "café-causerie" pourrait être convoqué à quatre ou cinq reprises au cours des prochains mois en espérant que le nouveau chef élu à la mi-octobre sera au nombre des invités pour la prochaine saison.

Il faut donc surveiller l'annonce du premier "café-causerie" pour ceux que la chose politique libérale intéresse.

Ne les laissez pas DORMIR,
vos vieux bijoux
Nous vous en fabriquerons de nouveaux
pour la **MOITIÉ**
du prix de **NEUFS**
Bijouterie
Burelle
Galeries
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-5933

Réal Brodeur
portraitiste
MAÎTRE PHOTOGRAPHE

Photo de famille

Aujourd'hui comme hier, il y a place pour la photo de famille. Une visite chez Photo Réal Brodeur, vous permettra de fixer dans le temps l'image de votre famille et d'en garder un heureux souvenir. La visite au Studio, le temps qu'il convient pour préparer la série de prise de vue de la famille.

$38.00 ©

Photo Réal Brodeur inc.
610, rue Marquette, Sainte-Rosalie
Tél. : 799-3217

'83
GRANDE LIQUIDATION
DES MODÈLES 83
BESOIN URGENT DE VOITURES USAGÉES
Ford MERCURY LINCOLN
Automobile Jérôme
1280, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe Tél.: 773-6647, Bel.: 467-1833

postes À POURVOIR

Le Centre d'emploi du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre d'emploi du Canada, situé au 775, ave Saint-Dominique, à Saint-Hyacinthe.

2111-114 Chimiste avec un BAC en chimie analytique
2147-114 Ingénieur en outillage. Posséder un cours en dessin avec expérience dans le design dans le domaine du plastique. Perm. plein temps
3154-110 Opticien d'ordonnance. (Posséder expérience dans la prothèse visuelle)
4171-118 Solliciteur par téléphone
5130-114 Responsable d'un comptoir de vente par catalogue
5141-110 Vendeur à domicile de revues agricoles
5171-114-118 Assureurs-vie (6)
5172-118 Agent d'immobilier (2)
5173-118 Conseiller en épargne (2)
5199-134 Représentants de commerce (15)
6121-134 Aide-cuisinier(ère)
6123-110 Barmaid
6125-126 Serveuse-cuisinière (2)
6142-126 Dame de compagnie
6147-110 Gardienne d'enfants (1)
6191-110 Concierge
8210-126 Gérant de production (alimentation)
8223-114 Fromager
8581-110 Mécanicien d'automobiles à temps partiel
9175-138 Chauffeur-livreur à temps partiel

Le Service de Main-d'Oeuvre Agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois, concernant le domaine agricole.

Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de Main-d'Oeuvre Agricole du Canada situé dans les locaux de la Fédération de l'UPA au 850 ouest, boul. Casavant, à Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

Cours de niveau Secondaire

À Saint-Hyacinthe :

Formation préparatoire à l'emploi : début du cours : 17 octobre 1983.
Machiniste : début du cours : 24 octobre 1983.
Application d'ordinateur au travail de bureau : début du cours : 3 octobre 1983
Tuyauterie poseur app. de chauffage : début du cours : 17 octobre 1983

À Saint-Hilaire :

Traitement de texte : début du cours : 17 octobre 1983.

Un nouveau programme, "Canada au Travail", offre des fonds pour des projets permettant de créer au moins 3 emplois à temps plein pour une durée de 13 semaines minimum.
Les employeurs privés et les organismes peuvent présenter des projets "Canada au Travail", favorisant la relance économique et la croissance de l'emploi ou répondant aux besoins de la collectivité.
Les formulaires pour soumettre des projets "Canada au Travail", sont disponibles à votre Centre d'Emploi du Canada au 775, ave Saint-Dominique à Saint-Hyacinthe.

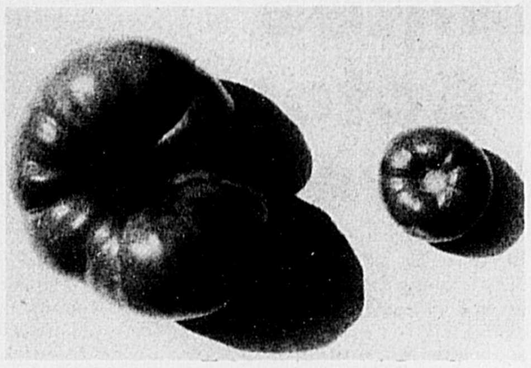

Toute une tomate...

La nature a de ces caprices... et M. André Deslandes de Saint-Pie en a eu la preuve lorsqu'il a récolté la semaine dernière cette belle grosse tomate de 1,165 kilogrammes soit 2,59 livres dans son potager. Comme on peut le constater, une tomate de grosseur normale ne fait pas le poids dans la balance !

chronique DE L'AGE D'OR

S.-Madeleine

Le club de l'Age d'Or de Sainte-Madeleine invite ses membres et leurs amis à une soirée dansante qui est prévue le samedi 1er octobre, à 20 heures, à la salle de l'école Saint-Joseph.

L'orchestre Colette assumera la partie musicale et un goûter sera servi à compter de minuit.

Bienvenue à tous !

S.-Ours

Le club de l'Age d'Or de Saint-Ours organise sa première soirée mensuelle le vendredi 30 septembre, à compter de 20 heures, au centre paroissiale.

Les Etoiles Bleues assumeront la partie musicale. Il y aura du plaisir pour tous et un goûter sera servi en fin de soirée.

Bienvenue à tous !

Douville

Le club de l'Age d'Or de Douville organise une soirée dansante le vendredi 30 septembre, à 20 heures, au gymnase de l'école Douville (entrée rue Jolliet). L'orchestre Collette assumera la partie musicale.

Il y aura tirage de prix de présence et un buffet sera servi en fin de soirée.

Bienvenue à tous !

Rougemont

Soirée de danse du club de l'Âge d'Or de Marieville, le samedi 1 octobre à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Orchestre : "Les Élites", chant, goûter, prix de présence.

Cordiale bienvenue à tous.

Upton

La prochaine soirée mensuelle du club Age d'Or d'Upton aura lieu le vendredi 7 octobre, à la salle municipale, de 20 h 30 à minuit.

L'orchestre Giroux et St-Georges s'occupera de la partie musicale et un buffet froid sera servi en find de soirée.

De plus, le club propose un brunch pour le dimanche 16 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle municipale. Toute la population est invitée à aller rencontrer les parents et les amis.

maskoutain

Les responsables du club de l'Age d'Or Maskoutain lancent une cordiale invitation aux membres et à leurs amis pour les soirées dansantes du samedi et du dimanche, au sous-sol de la cathédrale. Le quatuor Forget assumera la partie musicale.

De plus, le club organise une partie de cartes le 19 octobre, à compter de 19 heures 30, au même local. De nombreux prix seront distribués et un goûter sera également servi.

S.-Hyacinthe

Le club de l'Age d'Or de Saint-Hyacinthe organise une soirée dansante le samedi 1er octobre, à son local, situé sur le terrain de l'exposition. En plus de la danse, il y aura du chant et un léger goûter sera servi en fin de soirée.

Les membres du club et leurs amis sont invités à venir se récréer.

S.-Joseph

Le club de l'Age d'Or Saint-Joseph organise quelques voyages et activités au cours des prochaines semaines : les 9 et 10 octobre, voyage à Saint-Jovite; le 13 octobre, enregistrement de l'émission "Boubou", au complexe Desjardins; le 2 octobre, déjeuner au fèves au lard, de 11 heures à 13 heures, au local Joie de Vivre, rue Saint-Pierre, secteur Saint-Joseph et le 16 octobre, partie de cartes, à 20 heures.

Bienvenue à tous !

Bourg-Joli

Tous les samedis en soirée, il y a danse, avec l'orchestre "Les Gamins du Rythme", suivie d'un goûter.

8 octobre : nous fêtons le 8e anniversaire de fondation du club. Il y aura souper, messe, soirée.

Le mardi 11 octobre, à 19 h, commence les cours de danse.

À une assemblée spéciale du comité, il a été proposé que Mme Laurette Gaucher, soit nommée 1ère vice-présidente, elle remplace Mme Lucile Brodeur, demeurant dans une autre ville, aussi, M. Aimé Pelletier nommé nouveau directeur.

Fête des retrouvailles à S.-Bernard

Après de nombreux préparatifs, la fête des retrouvailles, qui eut lieu le 4 septembre dernier, a permis à tous les anciens de cette jeune paroisse de 75 ans de venir échanger de bons souvenirs.

Dès 9 heures, une foule nombreuse avait déjà pris place dans l'église afin d'assister à la messe. Remplie à craquer, l'enceinte de ce temple résonna de chants que jadis on pouvait entendre aux offices du dimanche. Le chant grégorien, interprété par des anciens et des jeunes de la paroisse, a cetainement plu aux personnes présentes.

A l'occasion de la fête des retrouvailles, Mgr Albert Sanschagrin a présidé la messe en compagnie des abbés Omer Chevalier, Edouard Daigle, Jean-Marc Gaudreau et Omer Bousquet, père spirituel actuel de la paroisse.

Après la cérémonie religieuse, une repas fut servi au Domaine de l'Erable, à Saint-Jude. Après que tous les invités d'honneur eurent adressé la parole, c'est par petits groupes que les gens se son rencontrés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de réception.

A.F.É.A.S. La Providence

Le comité Publicité-Recrutement de l'A.F.É.A.S. La Providence remercie bien sincèrement :

- Les boutiques maskoutaines : Boutique Édith, Boutique Jacquelin, Lingerie Maude, Ma Boutique et Le Royaume de la Mariée, qui nous ont permis si gentiment de présenter les nouveautés de la mode automne-hiver 1983.

- Les conseillères des produits Lady Finelle, pour les jolis maquillages.

- Albany Tétreault Meubles, pour le prêt de l'ameublement nécessaire.

- Aster Fleuriste, pour la décoration florale.

- Toutes les membres de notre cercle, qui en étaient à leurs premières armes, en tant que mannequins (et, ou) commentatrices.

Merci à vous tous, qui par votre présence ou votre collaboration, avez fait de cette soirée Informode un franc succès.

Denise Pion, publiciste
A.F.É.A.S. La Providence

Nomination d'une coordonnatrice de l'Éducation des Adultes

Le directeur général du Cégep de Saint-Hyacinthe, M. André Bouchard, est heureux d'annoncer la nomination de Mme Monique Ouellette au poste de coordonnatrice de l'Éducation des adultes, en remplacement de M. Pierre-Paul Beauregard, promu dernièrement au poste de secrétaire général du Cégep.

Mme Ouellette, présentement inscrite au Ph.d. en andragogie à l'Université de Montréal, travaillait depuis avril 1982 à différents projets en éducation des adultes, à titre de pigiste. Auparavant, soit de 1973 à 1982, elle avait été chargée de projet à l'Institut canadien d'éducation des adultes. Ses principales tâches étaient alors de planifier, d'organiser et d'animer des sessions de formation, des colloques, des séminaires et autres rencontres aux niveaux national et international, destinés à des formateur(trice)s d'adultes. Elle a également participé à plusieurs travaux de recherche et rédigé des documents de formation, de sensibilisation et d'information. Par ailleurs, Mme Ouellette a publié dans diverses revues des articles portant sur l'éducation des adultes.

La coordonnatrice du service de l'Éducation des adultes du Cégep est entrée en fonction le lundi 26 septembre.

Nicole Laliberté, Montréal.

«Mon père a tellement aimé ma Thunderbird qu'il s'en est acheté une!»

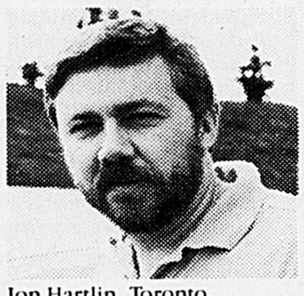
Jon Hartlin, Toronto.

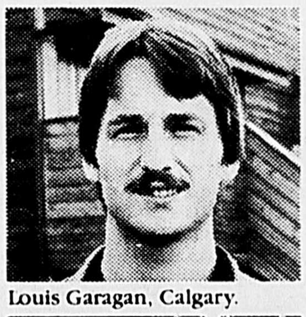
Louis Garagan, Calgary.

Myrna Hickey, Vancouver.

«FORD ME SURPREND!»

Diana Patterson, Vancouver.

T.I.N. Thomas, Toronto.

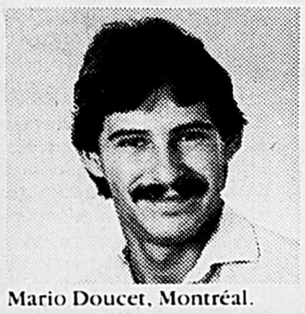
Mario Doucet, Montréal.

Des milliers de gens, d'un océan à l'autre, se sont exclamés «Ford me surprend!» après avoir vu, essayé et acheté une toute nouvelle voiture Ford 1984.

Plusieurs sceptiques, convaincus par un ami ou un propriétaire, de voiture Ford, se sont présentés chez un concessionnaire Ford. C'est là qu'ils ont eu la surprise de leur vie et le coup de foudre.

«J'en ai essayé des tractions avant et, à mon avis, la Tempo, c'est la meilleure!»

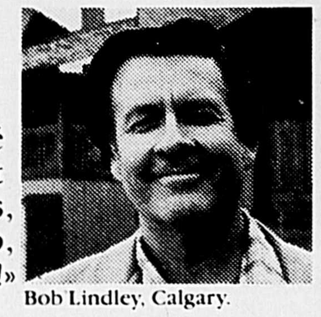
Bob Lindley, Calgary.

Grant Hamilton, Toronto.

Kim Donahue, Vancouver.

FORD VOUS AMÈNE DE SURPRISE EN SURPRISE EN 1984.

Une technologie surprenante.

En 1984, Ford a concentré particulièrement sa technologie de pointe sur les moteurs et sur l'aérodynamisme.

Un nouveau moteur quatre cylindres à haute turbulence combinant performances surprenantes et économie d'essence hors-pair fait son apparition. Fringant diesel de 2 litres, nerveux nouveaux moteurs turbos, V6 et V8 à rendement élevé...vous avez le choix de la puissance pour votre nouvelle Ford.

Certaines de nos voitures sont équipées de l'ordinateur de bord EEC-IV, le plus perfectionné du genre au monde. Il supervise continuellement le moteur et assure ainsi, quelque soient les conditions, un contrôle précis de performance. Plusieurs moteurs sont livrables avec l'injection d'essence électronique.

Question aérodynamisme et science de la circulation de l'air, Ford est un leader incontesté. Ça se voit à la forme de ses 84. Une attention toute particulière a été portée sur tous les détails pouvant entraver une libre circulation de l'air. La résistance à l'air réduite a permis d'améliorer l'économie d'essence et de diminuer les bruits causés par le vent. Donc, de créer des voitures présentant des qualités routières et une maniabilité supérieures.

Des performances surprenantes.

Ford lance en 1984 une plus grande gamme de moteurs turbos. Escort, EXP, Mustang, Mustang SVO et Thunderbird présentent toutes une version turbo. Du format que vous voulez, au prix qui vous convient!

Pour les amateurs de conduite sportive, il y a la toute nouvelle Mustang SVO et la Mustang Cobra GT de 175 chevaux. Faites votre choix, Ford vous surprendra.

Une qualité surprenante.

Un sondage effectué auprès de 14 000 propriétaires de voitures neuves 1983 a démontré que les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford. La qualité Ford: 36% meilleure que celle de Chrysler, 10% meilleure que celle de GM. Et ce n'est qu'un début. En 1984 la qualité Ford va encore s'améliorer. La qualité chez Ford passe avant tout!

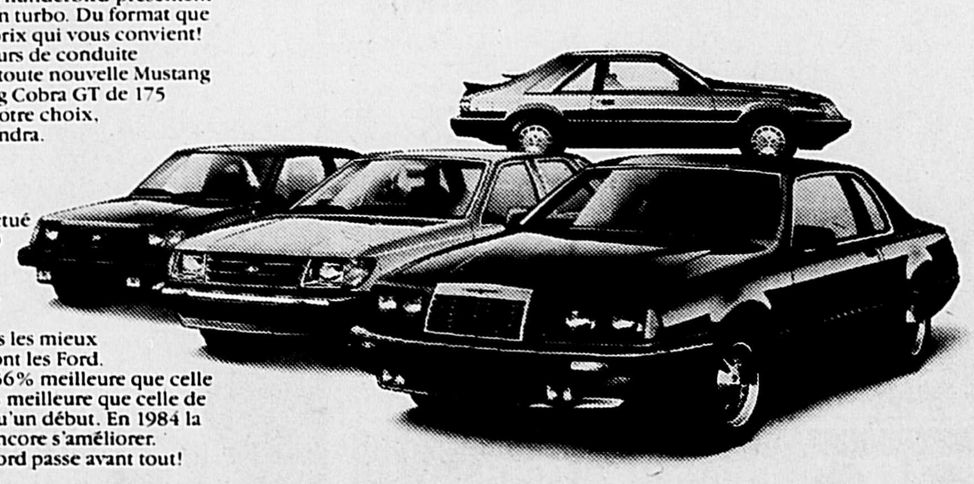

Les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford.

Essayez-en donc une pour voir. . .toute la différence. Ford

Vendredi 30 septembre

Samedi 1 octobre, 13 h à 22 h

Dimanche 2 octobre, 13 h à 17 h

PRÉSENTATION

DES MODÈLES 84

GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

AUBAINES À NE PAS MANQUER

DES 84 AU PRIX DES 83

Exemple

ESCORT

à partir de

$6395

(transport, préparation en sus)

EN 1984

Une technologie surprenante.

En 1984, Ford a concentré particulièrement sa technologie de pointe sur les moteurs et sur l'aérodynamisme.
Un nouveau moteur quatre cylindres à haute turbulence combinant preformances surprenantes et économies d'essence hors-pair fait son apparition. Fringant diesel de 2 litres, nerveux nouveaux moteurs turbos, V6 et V8 à rendement élévé... vous avez le choix de la puissance pour votre nouvelle Ford.
Certaines de nos voitures sont équipées de l'ordinateur de bord EEC-IV, le plus perfectionné du genre au monde. Il supervise continuellement le moteur et assure ainsi, quelques soient les conditions, un contrôle précis de performance. Plusieurs moteurs sont livrables avec l'injection d'essence électronique.
Question aérodynamisme et science de la circulation de l'air, Ford est un leader incontesté. Ça ce voit à la forme de ses 84. Une attention toute particulière a été portée sur tous les détails pouvant entraaver une libre circulation de l'air. La résistance à l'air téduite a permis d'améliorer l'économie d'essence et de diminuer les bruits causés par le vent. Donc, de créer des voitures présentant des qualités routières et une maniabilité supérieures.

EN 1984

Des performances susprenantes.

Ford lance en 1984 une plus grande gamme de moteurs turbos. Escort, EXP. Mustang, Mustang SVO et Thunberbird présentent toutes une version turbo. Du format que vous voulez, au prix qui vous convient! Pour les amateurs de conduite sportive, il y a la toute nouvelle Mustang SVO et la Mustang Cobra GT de 175 chevaux. Faites votre choix, Ford vous surprendra.

EN 1984

Une qualité surprenante.

Un sondage effectué auprès de 14000 propriétaires de voitures neuves 1983 a demontré que les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford. La qualité Ford: 36% meilleure que celle de Chrysler, 10% meilleure que celle de G.M. Et ce n'est qu'un début. En 1984 la qualité Ford va encore s'améliorer. La qualité chez Ford passe avant tout!

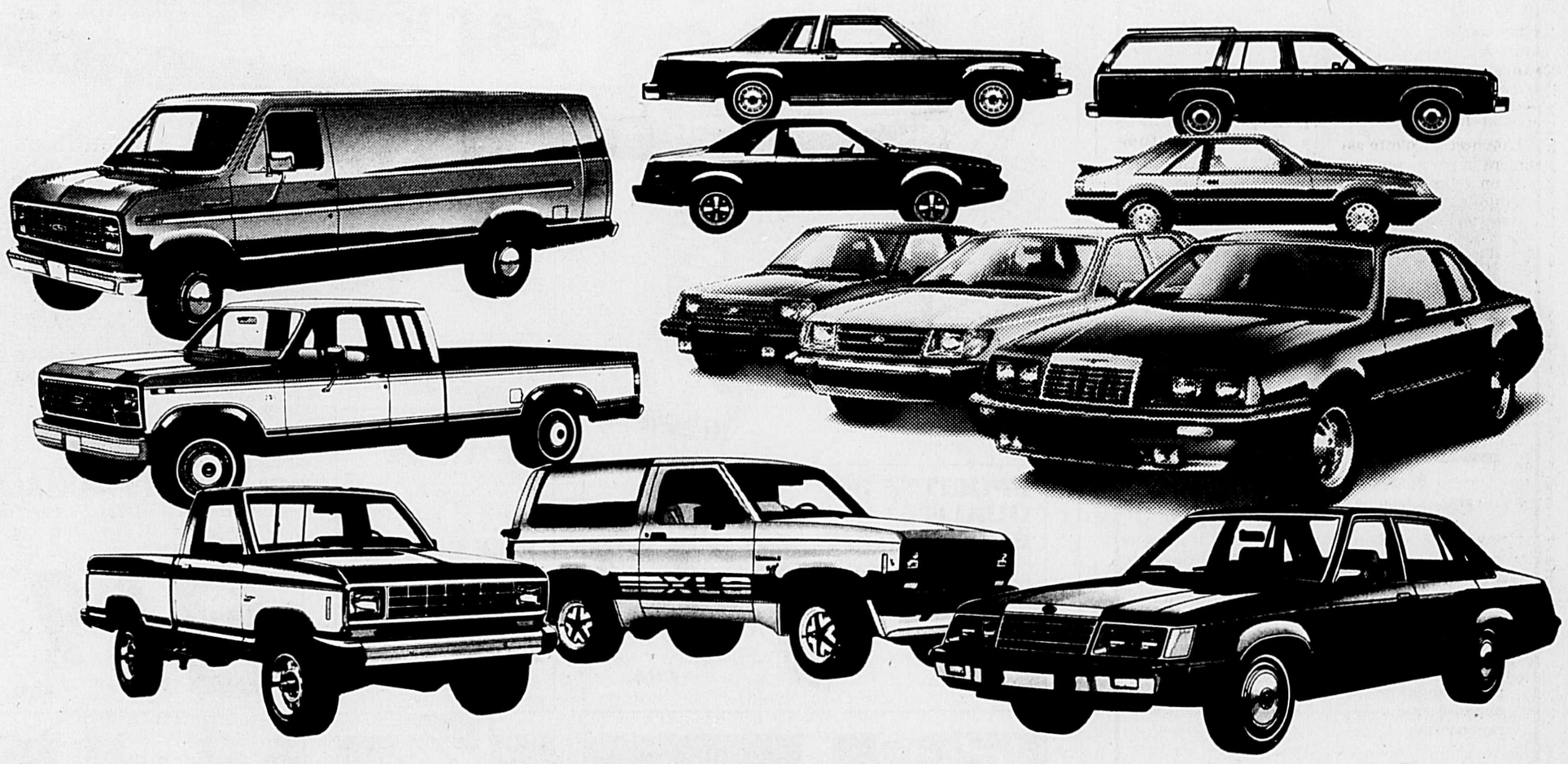

FORD VOUS AMÈNE DE SURPRISE EN SURPRISE EN 1984

©

Les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford.
Essayez-en donc une pour voir. . .toute la différence. Ford

Venez fêter l'année 84 avec nous

yamaska automobile inc.

St-Hyacinthe

justice
ET FAITS DIVERS

Automobiles F.M.
560 rue Brunette Est Saint-Hyacinthe
LOCATION
a COURT et LONG TERME
Tél.: 773-9643, 464-5125
AUDI ©

Nouvelles brèves

par P-H Frenière

Main basse sur les recettes

Mauvaise surprise pour les gens de l'épicerie Métro Riendeau du secteur Assomption. Dimanche dernier, ils se sont rendus compte que les boîtes contenant les recettes de la journée précédente avaient été éventrées et, évidemment, vidées de leur contenu. L'argent était gardé dans un entrepôt attenant à l'épicerie ; ce qui explique que le système d'alarme (relié directement au poste de police) n'ait été d'aucune utilité. On présume que le vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche mais aucun indice ne permet de préciser le moment exact. Les boîtes contenaient les recettes des sept caisses enregistreuses. Bien que le montant total du vol n'a pas été précisé, on imagine facilement qu'il pourrait s'élever à quelques milliers de dollars.

Fillette blessée lors un accident

Une automobile recule pour s'engager sur la chaussée. Une deuxième s'amène et, pour une raison ou pour une autre, le conducteur ne l'aperçoit pas à temps. L'impact est inévitable. C'est le scénario qui se déroula vendredi dernier, vers 18 heures 45, face au 5635 Rapide-Plat sud, à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. La jeune Karyne Gagné, 9 ans, a subi des blessures lors de l'accident mais son état n'est pas jugé grave.

Par ailleurs, une collision entre trois voitures est survenue sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Madeleine, et le conducteur d'un véhicule a été blessé. Il s'agit de Michel Messier, un Maskoutain, qui s'en est tiré sans trop de mal puisqu'il a pu se rendre à l'hôpital Honoré-Mercier par ses propres moyens. L'accident s'est produit vers minuit 45 et un double dépassement en serait la cause, signale le rapport de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Hyacinthe.

Nomination au comité de prévention

M. Réal Michon, du département de sécurité communautaire de la Sûreté municipale, a été nommé la semaine dernière vice-président du comité pour la prévention du crime de la Rive-Sud de Montréal. Depuis quelques mois, M. Michon assurait cette fonction par intérim, suite à une démission. Le comité regroupe une quarantaine de municipalités et a pour mandat de contrer et de prévenir la criminalité sous toutes ses formes sur le territoire concerné.

Poste vacant à la Couronne

Depuis les nominations successives de Me Constant Cordeau au Tribunal de la jeunesse et de Me Yves Morier comme substitut en chef du procureur général (Rive-Sud), l'avocat Roger Perron assume seul les responsabilités de procureur de la Couronne au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. Une tâche triplement lourde d'autant plus que les criminels ne chôment pas par les temps qui courent. Cette situation amène nécessairement des lenteurs dans l'audition de certaines causes et l'on se devait (le ministère public) de réagir pour corriger la situation. Cela devra être fait dans les semaines, sinon les jours qui viennent et selon certaines rumeurs, celui qui épaulera Me Perron devra quitter une autre ville, située pas bien loin d'ici...

Un retard sans retour

Un citoyen du secteur Saint-Joseph n'en revenait pas, la semaine dernière, de voir les policiers municipaux confisquer tout simplement son automobile parce que la date inscrite sur sa plaque d'immatriculation était expirée. Mais ce qui turlupinait le plus notre pauvre homme, c'est que personne n'a pris la peine de l'avertir qu'une telle chose se produirait s'il ne régularisait pas sa situation. Il s'est donc retrouvé avec une amende de 100 $ et une auto stationnée au garage municipal. Renseignements pris au poste de police, on apprend que les policiers avaient entièrement le droit d'agir de la sorte, mais que, paraît-il, certains d'entre eux se montrent un peu plus courtois...

À Saint-Hyacinthe

Des pertes de 590 391 $ causées par le feu

par P-H Frenière

Depuis septembre 1982, pas moins de 152 appels pour incendie ont été acheminés au poste de police local. Du simple feu de gazon à l'incendie majeur, l'élément destructeur a causé pour 590 391 $ de dommages matériels.

La congrégation des Soeurs de Saint-Joseph ont été remerciées, d'une manière toute officielle, du soucis qu'elles avaient manifesté pour la prévention des incendies. En effet, les bâtiments dont elles ont la responsabilité sont munis, entre autres choses, d'installations modernes facilitant l'évacuation rapide des occupants.

"C'est 50% de moins que l'an dernier. C'est appréciable mais, pour nous, c'est encore trop élevé." a révélé jeudi dernier le directeur du Service de protection publique, Marcel Frenière, lors du lancement officiel de la semaine de prévention des incendies qui se tiendra, cette année, du 9 au 15 octobre.

Fait à signaler, les incendies d'origine criminelle ont causé pour près de 200 000 $ de dommages, ce qui est énorme. À ce chapitre, les deux incendies successifs survenus au Pavillon Bois-Joly, situé sur la rue Pratte, sont responsables de pertes évaluées à 135 000 $, soit la grosse part du gâteau.

Le directeur Frenière a profité de l'occasion pour vanter les mérites du détecteur de fumée qui, rappelons-le, est devenu obligatoire cette année en vertu d'un règlement municipal.

Pour appuyer ses dires, M. Frenière a raconté que le 17 septembre dernier, au moins trois vies ont été sauvées à cause d'un détecteur. Une personne s'était endormie avec une cigarette à la main et ne se serait peut-être jamais réveillée si l'appareil ne s'était pas déclenché. Mais elle a pu sortir à temps avec ses deux jeunes enfants, et appeler les pompiers qui ont su limiter les dégâts matériels.

Bref, un moyen efficace pour sauver des vies, certes, mais aussi pour diminuer le bilan des pertes matérielles qui demeure toujours imposant, même de réelles améliorations sont notées.

En reconnaissance d'un geste de bravoure qu'il a posé le 12 janvier dernier, le policier-pompier Robert Delisle a été honoré, jeudi dernier, à l'occasion de l'annonce de la semaine de prévention des incendies. M. Delisle s'était précipité au secours d'un individu qui se trouvait dans une automobile en flamme. Le directeur général de la ville, M. Georges Darveau, lui remet ici une plaque soulignant son geste.

OPÉRATION Coup de Main
BMR
choix complet
de matériaux à bons prix

ÉPINETTE DE QUALITÉ ÉCONOMIQUE
Idéal pour les travaux généraux de construction. Dimensions: 2 po. x 4 po. x 8 pi.
PRIX BMR 1.22 CHA.

PANNEAUX DE GYPSE
Usages multiples (murs, plafonds...). 1/2 po. x 4 pi. x 8 pi.
PRIX BMR 4.44 PAN.

PLANCHES MURALES DE PIN
Grade B. Embouvetées. 5/8 po. et de longueurs variées. Un paquet couvre 16 pi. car.
PRIX BMR 8.99 PAQ.

FIBERGLAS CANADA INC
TUILE DE PLAFOND SONOFLEX
Blanche. Modèle gravée. Facile à poser. Dimensions: 1/2 po. x 2 pi. x 4 pi.
PRIX BMR 3.33 CHA.

MIXKOTE
STUC DÉCORATIF MIXKOTE
Blanc. Facile à utiliser. Sac de 10 kg.
PRIX BMR 10.99 SAC

PANNEAUX GAUFRÉS
Pour plancher et toiture. Dimensions: 1/4 po. x 4 pi. x 8 pi.
PRIX BMR 5.77 PAN.

BARDEAUX DE CÈDRE
À accointer, type 10/10. Dimensions variées.
PRIX BMR 3.88 PAQ.

PORTE DE SERVICE EN LAUAN
Porte extérieure 1 3/4 po. x 34 po. x 82 po.
PRIX BMR 97.77 CHA.

ISOLANT DE POLYSTYRÈNE
Isolant blanc rigide en panneau. Dimensions: 1 po. x 4 pi. x 8 pi.
PRIX BMR 4.29 PAN.

CALFEUTRAGE AU POLYMER MULCO
Tube de calfeutrage blanc garanti 20 ans. Contenant de 300 ml.
PRIX BMR 2.77 TUBE

VENTILATEUR À TURBINE VENMAR
Modèle rotatif, efficace et silencieux. 12 po. de diamètre, 20 pi. de tuyau isolé de 6 po. de diamètre inclus.
PRIX BMR 178.55 CHA.

Ces prix sont «payez et emportez».
Prix BMR en vigueur du 27 septembre au 8 octobre 1983.
Pour certains articles, les marchands se réservent le droit d'offrir un autre produit de qualité et de valeur similaire et de limiter les quantités.
BMR
BIEN MIEUX RENSEIGNÉ POUR BIEN MIEUX RÉNOVER
Laferté & Letendre Inc.,
870, rue Principale, La Présentation, Qué. 796-3277

Sordides histoires de moeurs impliquant des enfants

par P-H Frenière

René Pelletier, 42 ans, résidant de la paroisse Notre-Dame, a écopé de douze mois de prison pour une série d'acusations portant sur des délits sexuels commis avec de jeunes garçons.

L'ex-professeur d'une institution d'enseignement privée de Saint-Hyacinthe avait été accusé, le 11 août dernier, de grossière indécence, d'attentat à la pudeur, de sodomie et d'agression sexuelle. Un mois plus tard, soit le 15 septembre, le juge Michel Dumaine livrait sa sentence après avoir entendu l'accusé se livrer à une confession totale sur la nature de ses penchants sexuels.

Les victimes, au nombre de six, étaient toutes âgées de moins de 18 ans et l'une d'entre elles, un jeune garçon, n'était âgé que de 8 ans. On signale cependant que les victimes n'étaient pas recrutées chez ses élèves mais provenaient plutôt de l'entourage de sa demeure située sur la rue Bordeleau, paroisse Notre-Dame. Les "ébats" se déroulaient toujours en privé et n'impliquaient qu'une seule personne à la fois.

C'est l'agent Aimé Royer, de la Sûreté du Québec, qui a mené l'enquête et celle-ci n'a duré qu'une vingtaine de jours. C'est à la suite de la dénonciation faite par l'une des victimes, au mois d'août dernier, que le pot aux roses fut découvert.

René Pelletier a quitté son emploi dès sa mise en accusation.

Si l'affaire n'a pas été dévoilée plus tôt, c'est qu'un avis de non plublication avait été ordonné par le juge, et ce, au tout début des procédures judiciaires. On voulait ainsi préserver la réputation de l'accusé dans l'éventualité d'un verdict de non culpabilité. Mais ce ne fut pas le cas...

* * *

Par ailleurs, un individu résidant à Saint-Mathias, Georges Dumoulin, a écopé de 5 ans de pénitencier après avoir reconnu sa culpabilité dans des cas d'inceste et de rapports sexuels avec une toute jeune fille.

La sentence a été rendue le 12 septembre dernier par le juge Michel Dumaine qui a d'ailleurs qualifié l'accusé de "monstre dont il fallait protéger la société".

Les délits qu'on lui reprochait s'échelonnaient entre 1981 et 1983, pour la relation incestueuse, et entre 1975 et 1980, dans l'autre dossier. À cette époque, c'est-à-dire au moment des premières avances, les jeunes filles étaient âgées respectivement de 11 et 9 ans.

On s'explique ce long silence par le fait que l'individu faisait régner chez lui une espèce de "régime de terreur" qui décourageait toute confidence. Incidemment, la mère de la fillette travaillait à l'extérieur pendant que monsieur gardait la maison...

Pris la main dans le sac !

par P-H Frenière

Six personnes ont été arrêtées par les policiers municipaux, durant la fin de semaine, pour des délits se rapportant à la drogue, d'une part, ou pour différents vols dont certains furent avortés grâce à la vigilance de citoyens.

D'abord vendredi dernier, les limiers de la Sûreté municipale ont appréhendé deux individus en rapport avec la possession d'une livre de hachisch. Ces derniers ont été surpris au coin des rues Brodeur et Marguerite-Bourgeoys par les policiers qui effectuaient une patrouille de routine.

Après l'arrestation, les agents ont alerté la GRC et l'on perquisitionna chez l'un des lascars. Aucune autre drogue n'a été découverte mais les policiers procédèrent à la saisie de 3 000$ en argent liquide.

Les deux suspects, Daniel Burque et Richard Paradis, de Saint-Hyacinthe, comparaissaient ces jours-ci devant le juge.

* * *

Par ailleurs, un individu a été pris en flagrant délit de vol, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, alors qu'il s'était introduit par effraction dans le club Studio-Sex, situé sur le boulevard Laurier, à Douville.

La police a été alertée, vers 5 heures du matin, par un citoyen qui s'était rendu compte qu'il se passait quelque chose de louche autour de cet établissement spécialisé dans les spectacles de nu(e)s.

Le présumé voleur, Pierre-Paul Dandurand, de Saint-Hyacinthe, se présentait également devant la Cour, en début de semaine.

* * *

Autre preuve que le programme municipal de surveillance de quartier rapporte des dividendes : le même scénario s'est reproduit durant le week-end, mais cette fois dans l'ancienne usine Lassonde Plastic, située sur le boulevard Laframboise.

Comme le suspect ne présentait pas d'antécédent judiciaire, il fut remis en liberté mais il sera formellement accusé, dans les jours qui viennent, par voie de sommation.

* * *

Finalement, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, deux jeunes gens âgés de 18 et 19 ans ont été surpris, près d'une automobile, en train de siphonner de l'essence. Après enquête, on a pu leur imputer d'autres vols commis récemment sur des véhicules. Encore une fois, les suspects seront accusés par voie de sommation.

Radio Shack®
DIVISION, ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

DU NEUF pour 1984
Venez chercher votre catalogue 1984 gratuit dans un magasin Radio Shack

Il n'est pas distribué par la poste

Boni d'automne
De nombreuses autres aubaines vous attendent en magasin

2 pour le prix D'UNE

Enceintes MC-600 à moitié prix!
2497 ~~49.95~~ chac.
Une aubaine douce à l'oreille! H.-P. d'aiguës 2-1/2 po et H.-P. de graves 6-1/2 po. Placage noyer. PAR*: 40 W. 40-1979
*Puissance admissible recommandée

La Supertape™ haute prémagnétisation à la douzaine!
C-60 44-940 4700 Boite de 12 — Total des prix cour. 71.40
C-90 44-941 6400 Boite de 12 — Total des prix cour. 95.40
rabais jusqu'à 34%

L'enregistrement plus facile, à un prix plus abordable!
Magnétocassette portatif à un prix irrésistible. Avec tous les avantages d'un magnétocassette Realistic* de qualité. Pour CA, 4 piles "C" ou cordon CC en option. 14-1010
REALISTIC
4888 ~~69.95~~

rabais 30%

rabais $80
319.95 ~~399.95~~

Répondeur téléphonique
Le DUOFONE TAD-150 est idéal dans les affaires! Type à microprocesseur exceptionnellement fiable et pratique. Commandé par la voix. Télécommande numérique (4 piles "AAA" requises) avec code de sécurité. Pour CA. Pile 9 V requise pour protection de la mémoire. Avec deux cassettes. 43-248

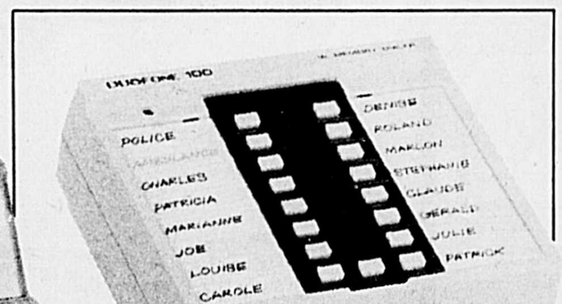

rabais $10
59.95 ~~69.95~~

Sélecteur automatique
Le DUOFONE-100 reçoit 16 numéros dans sa mémoire et les compose par pression sur un seul bouton. Pour ligne simple. Finis les faux numéros! Pour CA, 2 piles "AA" requises pour protection de la mémoire. Profitez de notre prix réclame. 43-279

12-1803
rabais 35%
44.95 ~~69.95~~

Super-mini-lecteur d'auto
Format miniature allant sous planche de bord, dans boîte à gants ou sur bloc central. De grandes qualités: arrêt autom. en fin de bande, éjection à poussoir, avance rapide à blocage, curseurs pour volume, équilibre et tonalité. Sortie 8 W. Une aubaine digne d'être écoutée!

rabais 36%
39.95 ~~62.95~~

Un radio-réveil toujours précis
Liquidation. Le Chronomatic*-227 vous réveille toujours à l'heure! Pile 9 V requise pour faire marcher l'horloge, sans affichage, et l'alarme en cas de panne de courant. Nombreuses qualités, bel aspect et excellent son AM/FM. 12-1534

rabais 33%
19.95 ~~29.95~~

Horloge à quartz d'auto
Va dans ou sous la planche de bord de la plupart des autos. Affichage à LED à contraste élevé avec luminosité haute/basse, s'éteint à la coupure de l'allumage. Un accessoire de qualité à un prix réclame. 63-833

Un rabais "calculable"!
Liquidation. La EC-273 est idéale pour le retour à l'école. Résout vos problèmes de math. Touches à faible course, affichage 8 chiffres à LCD. Pile longue durée et étui-portefeuille. 65-683
14.95 ~~24.95~~
• Arrêt automatique pour conserver les piles

rabais 40%

La réclame expire le 1er octobre 1983
Sauf mention contraire, les piles ne sont pas fournies
POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES
Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre; il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit

Le magasin Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.
AMERICAN EXPRESS VISA MasterCard

l'Obturateur inc.
TOUT POUR LA PHOTO
- pour les vrais amateurs
Vivitar
Nous n'utilisons pas souvent le nom de Série I ce nom a une signification bien particulière pour nous. Série I une conception irréprochable et une superbe performance hautement spécialisée. Série I signifie le meilleur c'est une promesse! Cet objectif ne fait pas simplement des choses incroyables il les fait incroyablement bien!
28-90 mm F2.8 - 3.5 Série I
70-210 mm F3.5 macro Série I
"Il se cache toujours quelque chose derrière un objectif de qualité des photos de qualité"
1760 Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe
774-3121

économie ET FINANCE

Placement W
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés ©

Formation technique à la région Richelieu :

Hydro-Québec s'engage de plus en plus dans la coopération internationale

En raison de son expertise en matière de planification, de conception et de construction de réseaux électriques de distribution et grâce à son École des monteurs, située sur la rue Choquette à Saint-Hyacinthe, la région Richelieu d'Hydro-Québec offre de plus en plus des stages de formation technique dans le cadre de la coopération internationale. Déjà active depuis quelques années dans la transmission du savoir-faire de la société d'État, la région Richelieu accueille actuellement des stagiaires de trois pays différents.

Électrification rurale en Côte-d'Ivoire

Depuis près de deux mois, un groupe de cinq employés de la compagnie d'Énergie électrique de Côte-d'Ivoire suivent un stage intensif à l'École des monteurs. Cette période de formation, qui s'est terminée cette semaine, comportait l'apprentissage des techniques de grimpage et la pratique du travail avec les outils isolants. Cette dernière partie du stage, la pratique du travail vivitechnique, consiste à savoir modifier, réparer et entretenir les lignes de distribution sans en interrompre le courant.

Prévoyant réaliser en Côte-d'Ivoire un vaste projet d'électrification rurale, l'objectif des stagiaires ivoiriens est d'adapter les connaissances acquises afin de préparer un programme de formation de monteurs de lignes. Ces derniers pourront ensuite entretenir et réparer sous tension les futurs réseaux de distribution monophasés.

Pour compléter ce stage de formation, il est prévu que des instructeurs de l'École des monteurs de Saint-Hyacinthe séjourneront en Côte-d'Ivoire pendant quelques mois.

Mission technique du Cameroun

Dans le but de choisir la technique la mieux adaptée à leur pays pour réaliser des projets d'électrification en milieu rural, trois cadres de la Société électrique du Cameroun (SONEL) sont en mission au Canada, auprès d'Hydro-Québec et de Manitoba Hydro.

L'objectif de ce groupe est de connaître nos méthodes de planification, de conception et de construction de lignes de distribution. Ils visitent nos installations de distribution (postes, transformateurs, branchements aux abonnés, etc.). Ils s'informent sur nos normes et mesures de sécurité, sur notre service à la clientèle ainsi que sur les modes d'exploitation de nos réseaux de distribution. Les trois stagiaires Camerounais séjournent dans la région de Saint-Hyacinthe jusqu'au 7 octobre prochain.

Rénovation du réseau de distribution d'Haïti

Parallèlement à ces missions techniques africaines, un ingénieur d'Électricité d'Haïti poursuivra, pendant 14 mois, un stage de formation au siège régional de Saint-Hyacinthe. Cette collaboration internationale s'inscrit dans un vaste projet de rénovation du réseau de distribution électrique de Port-au-Prince auquel a participé Hydro-Québec international associée à des firmes d'ingénieurs-conseils québécoises.

Dans le cadre de ce projet de rénovation, plus d'une trentaine de techniciens et d'ingénieurs du siège régional ont réalisé des études de planification et de conception. Plusieurs d'entre eux ont même séjourné en Haïti au cours des deux dernières années.

SUBVENTIONNÉ À $1450.00
CHAUFFACE ÉLECTRIQUE
BI-ÉNERGIE
Faites vite les montants de subvention vont diminuer
AIR CHAUD - PLINTHE - EAU CHAUDE
Racine
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Saint-Simon, Saint-Hyacinthe
798-2422

L'ÉLECTRICITÉ SUR MESURE

Une nouvelle adresse pour les petites et moyennes entreprises.
Afin d'être plus accessibles pour offrir à notre clientèle nos services de financement et de gestion-conseil, nous sommes déménagés au:
1010, boulevard des Galeries,
Drummondville, Québec J2C 5W4
Tél.: 478-4951
Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank
Canada

Des subventions accordées aux Nouveaux Horizons

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, mis de l'avant par le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être Social, trois subventions viennent d'être annoncées qui grossiront l'importance des sommes dépensées dans la région depuis quelque temps.

Il y a d'abord le comité des résidents de l'habitation Saint-Dominique qui reçoit 2 614$ pour mettre sur pied des cours de conditionnement physique et d'habileté manuelle (macramé, tricot, crochet et petit point).

D'autre part, le club des amis du Christ-Roi touchera 3 892$ pour les activités suivantes : pétanque, jeu de galets extérieur, bingo, pokeno, cartes et travaux de création.

Enfin, Les Progressifs de la résidence le Patrimoine, de Sainte-Rosalie ont reçu 2 561$ pour du mobilier de jardin et de l'équipement pour le salon communautaire.

Samson Bélair
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
St-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a.
Roland Cordeau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a.
Jacques Jubinville, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a.
André Lavigne, c.a.
Bernard Malo, c.a.
Alain Touchette, c.a.
Jean Chagnon, c.a.
André Gaudreau, c.a.
Henri Hudon, c.a.
Marcel Lafortune, c.a.
Claude Laroche, c.a.
Robert Longtin, c.a.
Guy Roy, c.a.

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
REPRÉSENTANT
homme ou femme
VIE – FEU – VOL – RESPONSABILITÉ – AUTOMOBILE
LE POSTE:
Assurer le service à la clientèle existante et offrir nos services à de nouveaux clients.
QUALIFICATIONS REQUISES:
– Posséder un diplôme d'étude secondaire
– Être âgé d'au moins 25 ans
– Être dynamique, responsable et capable de faire preuve d'initiative
AVANTAGES:
– Entraînement spécialisé
– Programme de formation de 2½ ans
– Bénéfices marginaux
– Opportunité d'avancement
SALAIRE INITIAL: SELON QUALIFICATIONS
Faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer avec: Pierre Sansoucy
Gérant des ventes
3,100 Boul. Laframboise
St-Hyacinthe
Tél.: 773-7493 / 467-2100

Assemblée de la Légion

L'assemblée mensuelle des membres de la Légion Canadienne aura lieu le mercredi 5 octobre 1983, à 19 h 30, à l'arsenal (boulevard Laframboise), Saint-Hyacinthe.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
1395, Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 2Z3
Tél.: 774-5354
Courtiers en valeur
OBLIGATION MUNICIPALE
11¾%
5 ans
Nous sommes en mesure d'effectuer vos transactions de bourses sur tous les marchés.
Consultez-nous.
Une équipe de spécialistes à votre service
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants: Julien Chicoine, Yves Jetté, Guy Rathé, Réal Nadeau

LES MERCURY 1984.
LES VOITURES NORD-AMÉRICAINES PAR EXCELLENCE!
Parmi toutes les voitures nord-américaines des principaux constructeurs, les nôtres sont les mieux construites. C'est le résultat de notre engagement à ne fabriquer que les meilleurs produits en termes de qualité, de conception aérodynamique, de technologie et d'innovation.
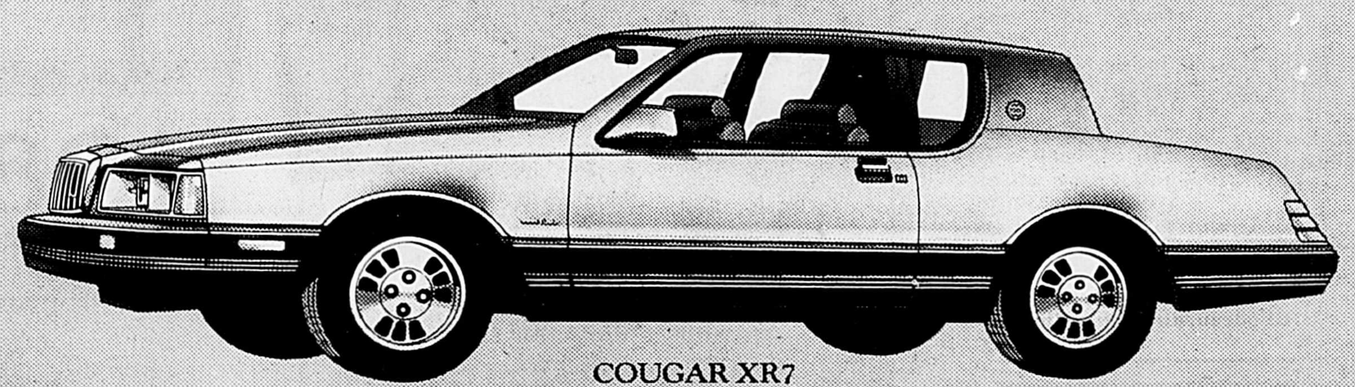
COUGAR XR7
Turbo. Il faut plus qu'un chronomètre pour définir son rendement.
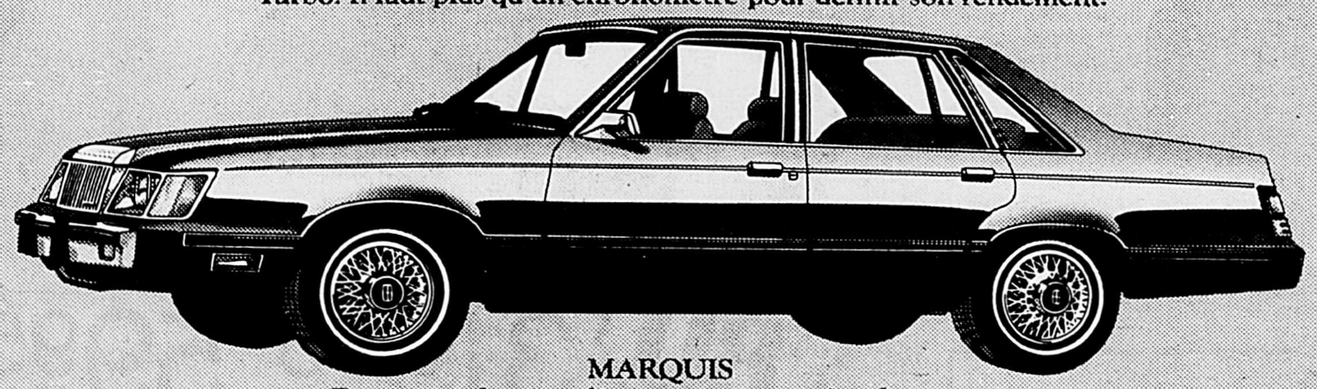
MARQUIS
Destinée à dominer les autres... à maîtriser la route.

TOPAZ
Raffinée. Racée. Vive. Elle va droit au but.

LYNX
Une espèce d'avant-garde, perfectionnée avec intelligence.
Ford
Les résultats d'une enquête* menée auprès de 14 000 propriétaires de voitures et camions neufs ont révélé que la qualité Ford surpassait celle de tout autre grand constructeur nord-américain. Supérieure à Chrysler de 36%. Supérieure à GM de 10%. Mais la qualité n'est pas la seule qualité des Mercury. L'innovation technologique est tout aussi importante.
Pour 1984, plusieurs modèles sont suralimentés ou équipés de l'injection électronique de carburant. D'excellents moteurs sont offerts: des 4 cylindres pour l'économie, des V6 peu encombrants, des V8 à haute performance, un nouveau moteur à combustion à haute turbulence et un diesel de 2,0 litres ultra-perfectionné.
MERCURY
Voilà qui vous permet de choix le moteur techniquement évolué répondant le mieux à votre conception du l'automobilisme. L'innovation est aussi évidente dans l'aérodynamique des Mercury de la gamme 1984. La trainée est réduite pour améliorer la consommation de carburant, diminuer le bruit du vent, accroître la stabilité et donner voitures une maniabilité supérieure et un confort surprenant.
Les Mercury 1984 entrent avec une parfaite aisance dans cette époque nouvelle de rendement et de qualité automobiles. Prenez dès aujourd'hui le volant d'une voiture nord-américaine par excellence chez un concessionnaire Mercury.
*Donnée fondée sur les résultats d'un sondage effectué auprès de plus 14 000 propriétaires de véhicules Ford et de marques concurrentes lait avant février 1983. L'enquête portait sur les défectuosités remarque après trois mois d'usage
Certains accessoires illustrés peuvent être livrés moyennant supplément
UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE.

Lussier Pontiac, Buick, GMC présente un dynamisme nouveau

Du 22 au 25 septembre, ce furent des jours fort occupés pour la direction et le personnel de Lussier Pontiac Buick, GMC Ltée puisqu'en quelques jours à peine, on procéda à l'ouverture officielle des locaux du concessionnaire et à la présentation des modèles les plus récents.

Le jeudi 22 septembre, en présence de nombreux invités, les locaux rénovés à l'extérieur et à l'intérieur situés au 3 000 de la rue Dessaulles, à Saint-Hyacinthe, ont été officiellement inaugurés.

C'est donc une nouvelle étape qui a été franchie avec succès par le nouveau concessionnaire et dès les jours suivants, les nouveaux modèles 1984 étaient en montre au public.

L'entreprise offre la vente et tous les services requis par les automobilistes.

Le maire de Saint-Hyacinthe, M. Clément Rhéaume, était au nombre des invités et il a voulu féliciter le propriétaires, M. Guy Lussier, au centre, qui était accompagné de M. Marcel Doyon, directeur adjoint pour Pontiac Buick.

Sur la photo, dans l'ordre, outre le maire Rhéaume et M. Lusssier, l'épouse de ce dernier, Huguette, M. Doyon, directeur adjoint Pontiac Buick, et G. Bilodeau, directeur adjpoint services.

De main à main...

Le député Maurice Dupré a remis de main à main le chèque de 121 156$ du ministère des Affaires culturelles pour la bibliothèque T.-A.-St-Germain, de Saint-Hyacinthe. Et c'est le maire Clément Rhéaume qui a reçu ce cadeau bien spécial du gouvernement provincial.

AVIS
pour les
50 ans et plus

Nous avons conçu spécialement pour vous des polices automobiles et résidentielles sur une forme de groupe.
Veuillez nous communiquer pour de plus amples informations.

Assurance
ROBERT MORIN
& associés Inc.
et son équipe
Upton tél.: 549-4225
Saint-Hyacinthe tél.: 773-5789

Ajustez bien votre charrue !

C'est le mardi 4 octobre, de 10 heures à 17 heures qu'aura lieu une clinique d'ajustement des charrues sur la ferme de M. André Goos, du 363, Rang Séraphine, à l'Ange-Gardien.

Organisée par le Bureau régional des services agricoles de Rouville, cette clinique est tenue en collaboration avec la Société d'agriculture du district ainsi que l'Association des laboureurs du Québec.

Il peut sembler curieux au profane que de telles cliniques soient organisées mais elles sont à la base même de l'efficacité de la machinerie agricole de la part des producteurs progressifs en plus de permettre aussi un travail bien fait.

Fermières de La Providence

Le Cercle des Fermières de La Providence organise un voyage le mercredi 19 octobre à Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et la visite de Kayser.

Pour réservations communiquez avec Georgette Samson 773-2141.

Messier Girouard Forget
Comptables agréés
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.:(514) 774-1442
©

ANDRÉ BLANCHARD, C.A.
Comptable agréé
2855, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe
Tél. : 773-2636 ©

La Régie des rentes du Québec vous invite à venir poser des questions à son représentant. Si vous voulez des renseignements sur les prestations payables au décès, les prestations payables en cas d'invalidité, la rente de retraite, les régimes supplémentaires de rentes (fonds de pension), et les allocations familiales du Québec dont l'allocation supplémentaire pour l'enfant handicapé, venez nous rencontrer.

Où? Caisse populaire Bourg-Joli
2121, rue Ste-Anne
Saint-Hyacinthe, Qc Tél.: 773-7421

Quand? Le jeudi 6 octobre 1983
De 9h à 12h et de 13h à 16h

Régie des rentes du Québec

Kem de **Sherwin Williams**
Peinture de première qualité

- Facile à appliquer
- Sèche rapidement
- 800 couleurs
- Lavable

EN SOLDE SEULEMENT
Latex mat d'intérieur
17,99*
LE GALLON IMPERIAL
12% DE PLUS DE PEINTURE QUE LE CONTENANT METRIQUE DE 4 l.

* chez les détaillants Kem participants.

Kem latex peu lustré
Kem latex semi brillant
RIEN QUE **19,99*** le gallon impérial

Kem glo semi-brillant à l'alkyde
Kem velours peu lustré à l'alkyde
RIEN QUE **24,99*** le gallon impérial

SHERWIN WILLIAMS **À deux pas de chez vous.**

Sherwin-Williams Peinture - Papier peint 1785 des Cascades Saint-Hyacinthe 774-5272

M. G. Gazaille Saint-Valérien 549-2351	**Ayotte & Gascon** 615 Saint-Simon Sainte-Madeleine 795-3388	**Dépanneur Mado** 1187 Principale Saint-Dominique 773-3880
Quincaillerie Centrale 130 Daigneault Acton Vale 546-2477	**Centre de peinture Upton** 148 rue Visitation Upton 549-4462	**E. Coté & Fils** 286 Notre-Dame Roxton Falls 548-2242

RICHELIEU

RABAIS ...ENTRE VOISINS

RICHELIEU

LONGE DE PORC FRAIS
bout de côtes
env. 1,3 kg
2,54 /kg
1,15 /lb

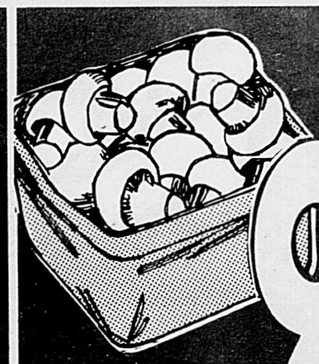

*CHAMPIGNONS BLANCS
Produit du Canada
99¢ chop.

ÉPAULE PICNIC DE PORC FRAIS
2,38 /kg
1,08 /lb

SOC DE PORC FRAIS
2,60 /kg
1,18 /lb

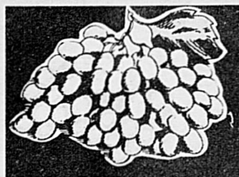

RAISIN ROUGE TOKAY
Produit de la Californie, Cat. Canada no. 1
1,96 /kg
89¢ /lb

JUS DE POMMES PUR ROUGEMONT
bte 1,36 L
89¢

MARGARINE MOLLE FLEISCHMANN'S
tournesol, maïs, salée ou non salée
cont. 907 g
(disponible au Québec seulement)
1,99

RIZ FRIT DAINTY
saveurs variées
bte 350 g
79¢

BEIGNES RICHELIEU
natures, sucrés
bte de 12
79¢

CIGARETTES
MARQUES POPULAIRES
Format régulier ou king size
cartouche de 200
12,37

AVIS: Santé et Bien-Être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler

GRATUIT Une offre bien pétillante!

POÊLE À FRIRE MAGEFESA
non-adhérente
24 cm
5,99

OBTENEZ GRATUITEMENT un paquet de 454 g de Saucisses surgelées porc-boeuf MÉRITE à l'achat d'une poêle à frire MAGEFESA (24cm) pour seulement 5,99$ chez votre épicier attentionné Richelieu
Disponibles jusqu'à épuisement de la marchandise

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF
tranché, régulier ou soupçon d'érable
500 g
1,99

LONGE DE PORC FRAIS
bout du filet
env. 1,3 kg
2,98 /kg
1,35 /lb

CHOU FLEUR
Produit du Québec, Cat. Canada no. 1
gr. 12
79¢ ch.

DÉTERSIF EN POUDRE TIDE
bte de 12 L
7,99

BROSSE À DENTS GUERRE DES ÉTOILES #144,
1,69 ch.

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ OLD SOUTH FLORIDE
surgelé
cont. 355 mL
79¢ AVEC COUPON
99¢ SANS COUPON

20¢ 20¢

20¢ de rabais
Sur présentation de ce coupon de 20¢ et à l'achat d'une canette de 355 mL de jus d'orange surgelé Old South vous payez seulement 79¢. Sans coupon vous payez 99¢. Valable chez votre épicier attentionné Richelieu du 26 septembre au 1er octobre 1983.
Au détaillant: Pour être remboursé, veuillez faire parvenir vos coupons à
D. Cracower & Co. Ltée
4216, boul. Thimens
Saint-Laurent H4R 2B9
La compagnie D. Cracower & Co. Ltée vous remboursera 20¢ plus 7¢ de frais de manutention
2000479A

COTES DE FLANC DE PORC
surgelées
4,39 /kg
1,99 /lb

JAMBON CUIT ULTRA MAIGRE
MÉRITE
(tranché selon vos besoins)
6,35 /kg
2,88 /lb

CRETONS
MÉRITE
(comptoir charcuterie)
5,25 /kg
2,38 /lb

POIVRONS VERTS LARGES
Produit des États-Unis
1,30 /kg
59¢ /lb

JAMBON DÉSOSSÉ
MÉRITE
style Québécois, prêt-à-manger, demi
5,47 /kg
2,48 /lb

JAMBON MIGNON
RICHELIEU
prêt-à-manger
6,57 /kg
2,98 /lb

FROMAGE CASINO BRICK
KRAFT
8,27 /kg
3,75 /lb

***MELON DE MIEL**
Produit des États-Unis
gr. 8
1,39 ch.

SAUCISSON DE PEPPERONI
MÉRITE
(tranché selon vos besoins)
5,03 /kg
2,28 /lb

FROMAGE CANADIEN FONDU
KRAFT
7,67 /kg
3,48 /lb

KIWI
Importé de la Nouvelle Zélande
gr. 36-39
2/99¢

***La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Richelieu ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons".

JUS DE TOMATES
BRIGHT'S
Canada de fantaisie
bte 540 mL
55¢

CHAMPIGNONS
SUCCESS
morceaux & pieds
bte 284 mL
79¢

FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES
sac 2,5 kg
2,29

TARTE À LA CRÈME
FARM HOUSE
surgelée saveurs variées
bte 340 g
1,39

BOISSON AUX FRUITS
BESSEY'S
saveurs variées
paquet 6 x 200 mL
99¢

PÂTÉ À SANDWICH
CORDON BLEU
foie, jambon-veau-bacon-langue, jambon-veau-bacon-tomate, viande, veau-porc-poulet
bte 85 g
2/1,00

MÉLANGE À GÂTEAU
SNACKIN' BETTY CROCKER
saveurs variées
bte 400 g
99¢

AIGLEFIN
BLUE WATER
surgelé filets, fritures
bte 227 g
1,79

LÉGUMES VARIÉS
DEL MONTE
pois, haricots jaunes ou verts, coupés ou assaisonnés à la française, mais crème, mais à grains entiers, pois & carottes tranchées
Canada de fantaisie ou de choix
bte 341 mL ou 398 mL
65¢

PÂTES ALIMENTAIRES
LANCIA
macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
cello 900 g
99¢

CAFÉ MOULU TOUT USAGE
CHASE & SANBORN
cont. 369 g
2,69

FILETS D'AIGLEFIN
HIGH LINER
surgelés
bte 454 g
2,99

BOISSON GAZEUSE
PEPSI-COLA DIET PEPSI
bouteilles consignées
6 x 750 mL
3,59

GAUFRES
EGGO
surgelées
bleuets, raisins/épices, régulières
bte 312 g
1,38

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiciers Richelieu du lundi 26 septembre au samedi 1er octobre 1983 jusqu'à 17h00.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

RICHELIEU
Un épicier attentionné